

*Les gagnants du concours d'embellissement*  
p. 7



## Ils ont roulé au défi Vélo pour le cancer

p. 5



C.P. 128

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)

G0R 3A0

Tél. et fax: 418 259-2177

courrier électronique: [echosf@globetrotter.net](mailto:echosf@globetrotter.net)

**VEUILLEZ NOTER**

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

**ADMINISTRATEURS**

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

**DIRECTEURS**

Louissette Pellerin	259-7004
Sonia Girard	259-2686

**Publicité**

Raynald Laflamme

**Petites annonces**

Raynald Laflamme

**Maquette et mise en page**

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

**Montage première page**

Raynald Laflamme

**Traitement de l'information textuelle**

Angèle Morin

**Abonnement**

Jean Gendron

**Recrutement et membership**

Louissette Pellerin

**Impression**

Les Impressions Credo

*L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec*



Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégé ou de la corriger avant publication.

**TARIFS PUBLICITAIRES**

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	30,00\$	230,00\$
1/4 page	45,00\$	345,00\$
1/2 page	75,00\$	575,00\$
1 page	112,50\$	1035,00\$
Bandeau 1 <sup>re</sup>	104,50\$	1045,00\$
1/2 bandeau 1 <sup>re</sup>	60,50\$	605,00\$
Petite annonce	3,00\$	

**ABONNEMENT**

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$
Gratuit pour tous les résidents de Saint-François		

**NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS**

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard .....	418-248-2572
Feu .....	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes .....	1-800-263-2266





Mario Marcoux a relevé le défi de 200 km à vélo pour la lutte contre le cancer.

Crédit photo: Jocelyne Noël



## SOMMAIRE

Un premier colloque pour le Re-Lait .....	4
782\$ ont été amassés au défi Vélo pour le cancer .....	5
Message de votre Conseil de Fabrique.....	6
Capitation 2010 .....	6
Les gagnants du concours d'embellissement .....	7
Parc Olivier-Tremblay .....	8
La Loterie touristique est lancée ! .....	9
Parc Olivier-Tremblay: La voie de la raison .....	10
Mettre fin au cycle de la violence.....	11
Retour des bourses d'études à la Caisse Desjardins.....	12
Invitation aux rencontres Le Re-lait .....	12
Conférence sur le trouble de la personnalité limite .....	13
Clarification au sujet du Comité de quartier .....	13
Les SARCA offerts dans les établissements de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud .....	14
JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂNÉES .....	15
Les Fermières recrutent et s'impliquent .....	15
Au profit de la Fondation Mira.....	15
Conférence sur la problématique du suicide chez les aînés .....	16
Réunion d'octobre des Fermières .....	16
Mesdames, récupérez vos soutiens-gorge .....	16
Voici la nouvelle équipe de brigadiers scolaires .....	17
Église de Saint-Pierre: Invitation à la Crieé des âmes.....	18
Quand ça va moins bien... pensez à Tel-Écoute .....	18
Club de pétanque: Les membres sont récompensés .....	18
Retour d'Éconologis .....	19
Les Débrouillards .....	20
Pensée positive .....	21
Au fil des jours .....	22
L'Écho Municipal .....	12 pages

## Participez à la Marche mondiale des Femmes

Rassemblement et courte Marche à Montmagny, au Parc Saint-Nicolas, le mardi 12 octobre à 12h 15.

Rassemblement et courte Marche à L'Islet (endroit à déterminer), le mercredi 13 octobre à 12h 15.

Rassemblement et courte Marche à Saint-Jean-Port-Joli, au Parc des Trois Bérets, le jeudi 14 octobre à 12h 15.

Rassemblement national à Rimouski, départ du Cégep à 10h30 jusqu'au Parc Beauséjour (1 kilomètre), le dimanche 17 octobre. Inscription jusqu'au 5 octobre. Transport collectif gratuit. Départ à 7 heures et retour à 19 heures. ♦

## Le conseil de Fabrique remercie Les Fermières

Le conseil de Fabrique remercie publiquement le Cercle de Fermières de Saint-François d'avoir accepté de délaissier une partie de la surface de son local à la Maison de la paroisse pour l'implantation du nouveau bureau de la Fabrique. Par ce geste de générosité envers la communauté paroissiale, veuillez accepter, Mesdames les Fermières, le témoignage de nos remerciements les plus sincères. ♦

**Raynald Laflamme**  
Fabrique Saint-François

## Étude de marché

Si une nouvelle garderie en milieu familial ouvrait ses portes à Saint-François, souhaiteriez-vous à y envoyer vos enfants? Si oui, contactez Nathalie au 418-472-0551. ♦

**La Coop**  
Rivière-du-Sud

**Unimat**

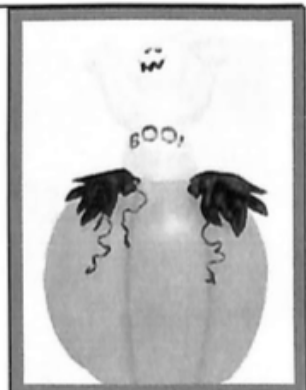
**Venez profiter de nos spéciaux,  
durant la semaine de la coopération !**

St-François  
34, Ch. St-François O  
259-7715

Berthier-sur-Mer  
23-B, Principale Est  
259-7718

La Durantaye  
25, Olivier-Morel  
884-2802

St-Damien  
35, rue St-Jean  
789-2477



## De la grossesse à l'école

**LE** RE-LAIT vous invite à son 1<sup>er</sup> colloque *De la grossesse à l'école* le samedi 9 octobre de 9h à 12h à la salle communautaire de Cap-Saint-Ignace (en face de l'église).

Vous pourrez assister gratuitement à des ateliers-conférences portant sur différents sujets: le développement et le jeu des 0-12 mois; le rôle d'une accompagnante de naissance; la maison de naissance Mimosa; la chiropratique pendant et après la grossesse; le développement du langage; le yoga pré et post natal; démystifier l'allaitement, les oui-dire; l'allaitement ailleurs dans le monde; etc.

L'invitation s'adresse à tous les membres de la famille: papa, maman, bébé, grands-parents, grandes sœurs, grands frères, oncles, tantes, etc.

Il y aura une halte-garderie gratuite sur place avec des jeux et des activités pour les tout-petits.

### Programme de la journée

8h30 - 9h30	Choix des ateliers-conférences
9h30 - 10h15	Première partie des ateliers-conférences
10h15	Pause - collation gratuite
10h30 - 11h15	Deuxième partie des ateliers-conférences
11h15 - 12h	Conférence de clôture et tirage des différents prix

### Prix de présence et de participation

Pour information : [allaitement@lerelait.com](mailto:allaitement@lerelait.com)

N.B.: Les thèmes des ateliers sont définitifs et confirmés, mais il est possible qu'il y ait des changements de dernière minute. ❖



**Garant**<sup>®</sup>

**L'outil officiel des Canadiens depuis 1895**

[www.garant.com](http://www.garant.com)



## 782\$ ont été amassés au défi Vélo pour le cancer

par Raynald Laflamme

Le 11 septembre dernier dans le cadre de Prison Caution a eu lieu le défi Vélo pour le cancer. Les organisateurs affirment: «Mission accomplie» qui fut, avec 200 km à vélo, un défi de surpasement de soi pour les participants.

Pendant les cyclistes s'exécutaient, une équipe de bénévoles a amassé 782\$ qui seront versés pour la caution de M. Mario Marcoux dans le cadre de la campagne régionale de la Fondation canadienne du cancer. Merci aux solliciteurs: Johanne Caron, Marie-France Caron et Jocelyne Noël.

Soulignons les efforts des cyclistes: Michel Raby et Mario Marcoux (200 km), Agathe Montminy et Herman Pelletier (117 km), Gabriel Noël (130 km), Yvon Montminy (50 km), Yvon Duval (47 km) et Cécile Garant (32 km).

La sécurité des cyclistes a été assurée par MM. Réjean Pellerin et Fernand Bélanger. Au même moment où les cyclistes enfilait les kilomètres un groupe de marcheurs composé de Étienne Raby, Maggy Gendron, Marie-Claude Breton,



Credit photo: Jocelyne Noël

Chacun trouve sa motivation pour soutenir cette bataille contre le cancer à l'exemple de ces bénévoles lors de l'événement *Vélo pour le cancer* qui s'est déroulé à Saint-François, le 11 septembre dernier.

Johanne Caron, Marie-France Caron, Lynda Caron et Martine Garant s'est joint à l'événement.

«En cette belle journée, tous ont relevé un défi. Certains l'ont fait pour leur famille ou pour des amis disparus. D'autres ont puisé leur énergie en pensant à ceux qui, présentement, mènent le combat de leur vie. À vous tous, merci pour vos dons ou votre participation», a déclaré Mario Marcoux. Au moment d'aller sous presse,

M. Marcoux avait amassé 3000\$ qui sera versé au régional ce vendredi 1<sup>er</sup> octobre dans le cadre de l'activité de financement Prison Caution. L'argent ainsi amassé sera versé pour la recherche sur le cancer et l'implantation de lits de soins palliatifs dans Montmagny-L'Islet. ♦



*Vous êtes les bienvenus*

Menus du jour  
Commandes pour emporter  
Réservation jusqu'à 50 personnes

Restaurant: 259-7704



Bière froide  
Café  
Essence

Dépanneur: 259-7515

**Ouvert de 6h à 23h**

Message de votre Conseil de Fabrique

## Capitation 2010

Votre conseil de Fabrique vous rappelle l'importance de la capitation, particulièrement en cette année 2010. Nous vous rappelons que votre conseil de Fabrique veille à la bonne gestion de votre église ainsi que du cimetière. Comme vous le savez sans doute, ces infrastructures religieuses font parties de notre patrimoine collectif à tous, et ce depuis plusieurs décennies.

Chacun de nous aura besoin de notre église ou de notre cimetière un jour ou l'autre. Certains pour pratiquer leur culte sur une base hebdomadaire. Pour d'autres, cela répond à des besoins plus ponctuels pour célébrer tantôt des événements heureux de leur vie, comme un mariage ou un baptême, tantôt pour des moments plus difficiles comme le départ d'un être cher ou tout simplement comme lieu pour partager ses joies et ses souffrances avec le Seigneur.

Des projets d'importance de réfection et d'amélioration énergétique sont, aujourd'hui, rendus nécessaires afin de conserver en bon état notre église pour les années à venir qui, nous le savons tous, s'annonceront difficiles. Soyons solidaires envers la communauté paroissiale et ne nous laissons pas distraire par un compte en banque bien nanti que nous ont laissé nos prédécesseurs. Ne dilapidons pas ces argents pour le moment présent. Elles serviront bien un jour ou l'autre pour les moments plus difficiles que connaîtra notre communauté rurale. Pour cela, votre conseil de Fabrique en appel de votre générosité proverbiale.

Recevez généreusement les bénévoles qui au cours des prochains jours, cogneront à toutes les portes pour recueillir vos précieux dons.

Le conseil de Fabrique de Saint-François en profite pour vous remercier grandement de votre contribution à la Capitation 2010. ♦

**Votre conseil de Fabrique Saint-François**

**Raynald Laflamme, Marc-André Bonneau,  
Michel Théberge, Pierrette Roy,  
Jean-Guy April et Louis-Marie Garant**



**Le Café du Havre**

Le restaurant sera fermé à compter du 4 octobre prochain.

MERCI À TOUS  
ET AU PLAISIR  
DE VOUS SERVIR  
LE PRINTEMPS PROCHAIN

259-2953  
120, rue de la Marina • Berthier-sur-Mer

**Promutuel Montmagny-L'Islet,  
un assureur  
au service des gens d'ici**



Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre

Tout commence par la confiance

**PROMUTUEL**  
MONTMAGNY-L'ISLET

**Richard Galibois, agent**  
259-7405

**Assurance**  
habitation • automobile • commercial • agricole • vie

# Les gagnants du concours d'embellissement



Le 19 septembre dernier, une cinquantaine de personnes ont participé à la

soirée annuelle de remise des prix du concours municipal d'embellissement. La juge, Madame Marie-Hélène Hébert, a décerné les trois premiers prix suivants :

## Prix

- 1<sup>er</sup> M. Jean Normand
- 2<sup>e</sup> Mme Isabelle Bonneau et M. Jean Morin
- 3<sup>e</sup> Mme Carmen Boulet

Son coup de cœur est allé à l'aménagement de Madame Hélène Garant pour l'harmonie et la douceur ambiantes. Elle a reçu comme prix un foyer de jardin, gracieuseté de la Coop de la Rivière du Sud.

Diplômée en horticulture, Madame Hébert nous a fait part de son admiration quant à la qualité des aménagements paysagers des résidents de Saint-François, et aussi sur la propreté et la beauté des lieux en général. Elle nous a également entretenus sur les principes de base pour réus-

sir un aménagement paysager. Elle a particulièrement insisté sur l'importance d'une bonne concertation des principaux intéressés et aussi d'un plan, ou du moins d'une esquisse qui tient compte de leurs objectifs et de leurs différentes contraintes.

Madame Hébert a par la suite commenté à partir de magnifiques photos la qualité des 15 aménagements inscrits au concours. Elle a remis à chaque participant les résultats de son jugement accompagnés de conseils personnalisés. Elle pourra également leur remettre des photos si ils ou elles le désirent.

Au nom du conseil municipal, Monsieur le maire a lu une lettre de remerciement bien sentie adressée à Madame Maryse Laguë pour ses précieux services pendant plus de huit ans au sein du comité d'embellissement. Elle s'est retirée au mois de mai dernier. Les membres du comité l'ont également remerciée chaleureusement. Ils ont aussi remercié Madame Jacynthe Landry qui s'occupe maintenant avec soin de l'entretien des aménagements paysagers de la municipalité.

En fin de soirée, un ensemble

d'outils de jardinage offert par la compagnie Garant a été tiré parmi les personnes inscrites au concours. C'est Monsieur Gonzague Lamonde qui s'est mérité ce précieux prix. De nombreux prix de présence ont été également tirés.

Merci aux commanditaires

Jacques Blais, Boucherie Richard Morin, Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-mer, Albiny Corriveau, Dépanneur Ultra, Ferme horticole Lajoie, Fleuriste Beau Site, Garant, D<sup>r</sup> Simon Morin, Pharmacie Vincent Lamonde-Boulet, Produits Métalliques Roy, Restaurant l'Arrêt-Stop, Société coopérative agricole de la Rivière du Sud, Weed Man.

Les membres du comité félicitent chaleureusement les gagnants et remercient tous ceux et celles qui se sont inscrits au concours et qui ont participé à la soirée. Ils remercient également le conseil municipal et toute la population pour leur appui tout au long de l'année.

Bel automne et bonne préparation pour la prochaine saison! ♦

Les membres du comité

Marie-Claude Breton, Susana Cantos, Daniel Morin, Stéphanie Ringuet

*Nous avons  
ce qu'il vous faut...  
une équipe !*

LEMIEUX PARENT THÉBERGE  
AVOCATS S.N.

TÉL: 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945

Me Jean-Alain Lemieux Me Michelle-Chantal Bouffard Me Annie-Pier Labrie Me Pier-Olivier Fradette Me Jérôme Théberge



## Les opposants au projet clarifient leur opposition

Dans *L'Écho de St-François* du mois de septembre, le comité de quartier a fait valoir son opinion concernant la bonification du parc Olivier Tremblay en jetant le blâme sur certaines personnes. Des rectifications s'imposent: 57 citoyens se sont opposés au projet pour les raisons suivantes que la population est en droit de connaître:

1. Les gens du secteur et les parents ont été surpris d'apprendre par *L'Écho de St-François* qu'un projet d'aménagement du parc Olivier-Tremblay soit présenté au conseil municipal avant même d'être consulté sur ledit projet. Des parents d'enfants qui voulaient un parc de jeux se disent très déçus de ce projet qui s'avère inacceptable. Le terrain est trop petit pour être aménagé de façon décente et pour répondre à cette clientèle.
2. Selon vos dires, les jeux seront construits par des bénévoles. Saviez-vous que le bois est un matériau interdit pour les jeux d'enfants? De plus, le bois traité est cancérigène.
3. Il y a des normes à respecter lorsque des jeux sont conçus et installés dans des endroits publics (écoles, loisirs, etc.) pour les enfants. Ils doivent être fabriqués en usine et approuvés.
4. L'espace trop restreint ne permet pas d'avoir des installations de jeux convenables; les tables sont souvent occupées par des travailleurs du secteur qui profitent de la fraîcheur du coin.
5. La rue est commerciale et il y circule: Poids lourds, loader, travailleurs et

toutes les personnes qui circulent en voiture pour se rendre à leurs boîtes aux lettres. Avec l'arrivée de l'entreprise Laprise, la circulation y sera encore plus dense.

6. La clôture sera facilement escaladée par les enfants et il y aura un grand danger qu'un enfant tombe dans l'étang et où traverse la rue. Au mois de mai, un enfant est tombé dans un trou et la panique s'est emparée de la mère présente. L'enfant était coincé.
7. Dans ce projet, il n'y a aucun équipement sanitaire. Que faites-vous des envies subites qu'un enfant peut avoir?
8. Le nombre d'enfants n'est pas un critère valable. (...) De plus, la plupart des enfants iront au terrain de jeux, bien équipé, durant une bonne partie de l'été.
9. Une pétition signée par 57 citoyens disant non à ce projet a été déposée au conseil municipal le jeudi 17 juin 2010. On demande d'être respecté comme payeurs de taxes et usagers du parc.
10. Une suggestion a été faite pour dépenser le 3,000\$ intelligemment en installant un gazebo sur la base prévue à cette fin et serait utile pour aujourd'hui, maintenant et plus tard. Tous les gens, enfants, parents, travailleurs, passants pourraient en profiter sans changer la vocation pour laquelle ce parc a été construit. (...) Par respect pour les gens qui ont signé la pétition, par respect pour la mémoire

d'Olivier Tremblay et pour ceux qui ont donné de l'argent pour cet air de repos, nous demandons l'arrêt de ce projet.

Depuis trois ans j'assiste à toutes les réunions du conseil municipal et le comité de quartier n'a jamais fait parvenir de recommandations écrites pour l'installation de jeux au parc Olivier-Tremblay. Comment voulez-vous que les gens soient informés si la procédure normale n'a pas été respectée? Dans *L'Écho* du mois de juillet 2010: Capsule de quartier, les gens étaient invités à l'inauguration du parc qui devait se dérouler au mois de juillet 2010. Cette annonce a mis le feu aux poudres à Morigeau. Dans *L'Écho* du mois de septembre, on jette le blâme sur un conseiller du secteur alors qu'il n'a fait que son travail en informant un citoyen de ses droits: utiliser le moyen PÉTITION pour que les citoyens manifestent leur désaccord.

Lorsqu'un projet est désiré par une minorité de gens pourquoi persiste-t-on à vouloir le concrétiser? Ce n'est pas de chicaner de manifester son désaccord puisque l'endroit retenu est inapproprié. La réflexion pour le comité de quartier serait de mise afin de respecter à nouveau l'environnement et de trouver un site qui plairait à la majorité. Ainsi, l'harmonie pourrait, peut-être, régner à nouveau. Quelle est l'urgence dans ce dossier? ☉

Marie-Claire L. Gendron  
Saint-François-de-la-Rivière-du-sud



ASSEMBLÉE NATIONALE  
QUÉBEC

144, av. de la Gare, bureau 101  
Montmagny (Québec) G5V 2T3

Tél.: 418 234-1893

Sans frais: 1 866 774-1893

Télé.: 418 234-1659

nmorin@assnat.qc.ca



Jean Morin  
Dany St-Pierre

- Électronique industrielle et agricole
- Mécanique industrielle et agricole
- Réparation de moteur électrique
- Contrôle et automatisation
- Service de vente au comptoir
- Service d'urgence 24 heures

ms2controlemont@globetrotter.net

171, 4<sup>e</sup> rue  
Montmagny (Québec)  
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444  
Fax: (418) 248-0395

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS

# La Loterie touristique est lancée !

## Avez-vous votre billet?

Pour 10\$, courez la chance de gagner 25 prix d'une valeur de plus de 6 900\$, dont un crédit voyage de 3 500\$.

## Rappel sur le projet

Depuis l'été 2009, la Municipalité et le Havre de Berthier-sur-Mer en collaboration avec la Corporation pour la mise en valeur de Grosse-Île travaillent à un important projet d'investissement.

Du côté de Berthier-sur-Mer, le projet de 1,75 M\$ consiste à aménager un Parc fluvial appelé à servir de vitrine promotionnelle au lieu historique national de la Grosse-Île. Concrètement, des bâtiments d'accueil seront érigés, une promenade fluviale comprenant des éléments d'interprétation et des aires de contemplation sera créée, des aires de service (débarcadère, stationnement

et surface piétonnière) seront aménagées et du dragage sera effectué. Ces investissements confirment l'importance stratégique et économique de ces infrastructures. De plus, ce Parc améliorera la qualité de vie de la population régionale en leur offrant un nouvel accès au fleuve.

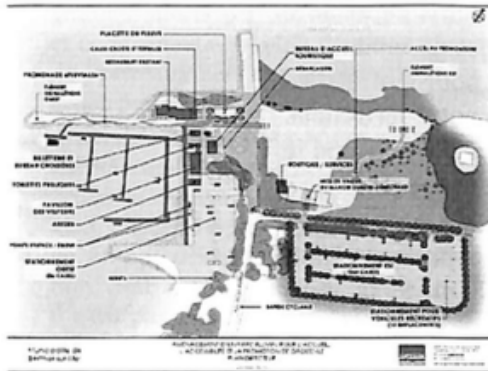
Quant à la Corporation pour la mise en valeur de Grosse-Île, elle investira 1,1 M\$ pour restaurer l'hôtel de pre-

mière classe, qui servait jadis à loger les immigrants en bonne santé lors de leur période de quarantaine, et de le convertir en salle centrale destinée à accueillir des groupes de 20 à 75 personnes désireux marier une visite historique à une rencontre sociale, familiale ou d'affaires.

Sur le projet de 2,9 M\$, il ne reste plus que 120 000\$ à amasser! La vente des 6 000 billets de la loterie touristique permettra de récolter 50 000\$.

Les billets sont en vente au bureau municipal de Berthier-sur-Mer, au Centre des migrations et auprès des membres des conseils d'administration du Havre de Berthier-sur-Mer et de la Corporation pour la mise en valeur de Grosse-Île.

Source: Communications Montmagny



PLUS GRANDE LIBERTÉ DE STYLE  
PLUS DE PERFORMANCE

Fabricant/Constructeur de maisons en panneaux pré-usinés à haut rendement énergétique, depuis 1989.



- Plus de 700 plans personnalisables
- Autoconstructeur, Tâches partagées ou Clé en main
- Savoir-faire technique
- Contrôle qualité sur chantier
- Services d'installation

maisonlaprise.com



Informez-vous sur notre Programme d'accès à la propriété et nouveaux résidents  
Bureau des ventes: 240, des Ateliers, Montmagny 418 248-0401 ou 1 800 463-1107

R.B.Q. 2634-7666-98

## La voie de la raison

Comment caractériser l'acharnement? Il y a la ténacité, l'énergie, la lutte, la persévérance et l'ardeur. Mais, il y a aussi l'opiniâtreté, l'animosité, l'aveuglement, la haine et le fanatisme. Lorsque la raison disparaît, que les arguments manquent, il ne reste que les inepties et le fanatisme, qu'Albert Brie décrivait ainsi: «Le fanatique est un héros qui, pour le triomphe de ses préjugés, est prêt à faire le sacrifice de votre vie». Dans ce qui suit, remplacez le mot «vie» par celui de «vie communautaire» et le texte prendra tout son sens.

À la séance du conseil municipal du 7 septembre dernier, le même, toujours le même sujet du module de jeu dans un parc est revenu. Encore. Et pourquoi? Est-ce que le Parc Olivier-Tremblay est devenu notre Jérusalem, notre Hélène de Troie? Il est, à tout le moins, devenu le symbole du ridicule dont notre municipalité se couvre auprès de toutes les autres. Le conseiller Lachance a, en pleine séance du conseil, pour un historique d'événements clarifiés dans L'Écho de Saint-François du mois dernier, a déclaré: «J'ai été sali. Ce sont des illégaux et je vais les poursuivre, ça n'en restera pas là». Ils ne sont pas en guerre, ils veulent un module de jeu. Il y a combien de parcs à Morigeau? Un seul! Il s'agit donc de l'endroit qui engage le moins de coûts et qui répond aux besoins immédiats. Si l'absurdité n'atteignit pas son apogée, elle le fit avec Madame Marie-Claire Gendron qui demanda à ce que le conseil municipal rende illégal le comité de quartier et invalide toutes ses démarches, à l'aide d'une supposée plainte aux Affaires Municipales, et d'un article de loi. Il n'y a plus d'arguments, alors on s'en prend aux bénévoles!

Le module de jeu est un des nombreux projets du comité de quartier, un comité de citoyens, qui pour l'instant, est mobilisé et paralysé à ce seul dossier. Adieu la fête d'Halloween, la fête de Noël, les chaises hautes et table à langer pour le Centre des Loisirs, les projets pour sécuriser les espaces de marche aux abords de quelques routes stratégiques, et j'en passe. Combien de temps encore avant que les bénévoles ne s'épuisent et abandonnent tout? Combien de temps la population laissera-t-elle une ou des personnes sans implication détruire des comités de bénévoles et des projets? Où cela s'arrêtera-t-il? Lorsqu'il n'y aura plus rien, lorsque des bancs vides dans un parc ne seront plus que le dernier souci d'une municipalité qui se sera vidée elle-même de ses citoyens et de

tous ses gens raisonnables? Bienvenue à Saint-François-des-nuisances, là où le passé, le présent et l'avenir sont immuables. C'était ainsi et il en sera toujours comme cela!

C'est ici que tout doit s'arrêter. La farce a assez duré et j'espère que la population le fera sentir par sa présence à la prochaine séance du conseil municipal. ☉

**Gary Gendron**  
**Saint-François**

  
**AFL**  
Groupe Financier  
UN CHOIX DE CONFIANCE

COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES  
DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES    CONSEILLERS EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE

<b>Andrée-Anne Vézina</b> <b>Caroline Lévesque</b> <b>Pierre Paré</b> <b>Denise Prévost</b> <small>SOUSCRIPTRICE</small>	<b>Bertrand Bélanger</b> <b>Réal Fontaine</b> <b>Frédéric Picard</b>
--	--

234, boulevard Taché Est  
Montmagny (Qc) G5V 1C2  
Tél.: 418-248-3358 • Sans frais: 1 800 607-7781  
Télééc.: 418-248-4744

**LES FONDATIONS**

**B.A.F.**

9191-4333 Québec Inc.

**Bruno Forgues, propriétaire**    Tél.: 418-259-2709  
Télééc.: 418-472-0505  
email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

**8, 1<sup>re</sup> Rue Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0**

**Autobus**  
**L.S.B.C. inc.**

**ÉCOLIERS**

10, chemin des Prairies Est  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0  
Tél. et fax: 418 259-7140  
autobuslsbc@videotron.ca





## Mettre fin au cycle de la violence

À quelques semaines de la Marche mondiale des femmes qui se tiendra à Rimouski en octobre, le Réseau des Groupes de femmes de Chaudière-Appalaches accueille avec un soupir de soulagement le vote de la Chambre des communes en faveur du maintien du registre des armes à feu.

«La violence à l'égard des femmes est un problème de société auquel il faut continuellement s'attaquer, croit madame Lyne Gagné, coordonatrice du Réseau des Groupes de femmes de Chaudière-Appalaches. Si le registre des armes à feu ne peut tout régler, il est un outil appréciable qui doit être préservé. Nous invitons donc tous les députés de toutes les allégeances à maintenir le registre et à cesser ces attaques déraisonnables contre un outil qui vient en aide aux policiers dans la lutte contre la violence.»

Parmi ses revendications, la Marche mondiale des femmes demande

que le gouvernement du Québec mette en place des mesures concrètes pour prévenir et lutter contre les violences envers les femmes, notamment l'hypersexualisation et la marchandisation du corps des femmes. Elle demande en outre que le gouvernement du Canada garantisse le droit inaliénable des femmes de décider d'avoir ou non des enfants, ce qui implique le maintien et la consolidation des services d'avortement gratuits offerts par les réseaux publics et communautaires et le développement de nouveaux services publics dans les zones peu desservies.

«La violence à l'égard des femmes se traduit aussi par l'absence de reconnaissance du choix à l'avortement, ce qui, au fond, implique que le corps d'une femme ne lui appartient pas, l'hypersexualisation, c'est le retour de la femme-objet et il n'est pas question d'un tel recul pour la cause des femmes. Au fond, la Marche

mondiale des femmes, c'est une grande démonstration de la volonté d'avancer et nous lutterons de toutes nos forces contre toute tentative de nous faire reculer», a conclu Madame Gagné.

La troisième Marche mondiale des femmes portera des revendications qui répondent aux besoins et aux préoccupations des femmes telles que le travail, l'autonomie économique et la lutte contre la pauvreté, le bien commun et l'accès aux ressources, la violence envers les femmes, la paix et la démilitarisation ou les droits des femmes autochtones. ❖

Source : Lyne Gagné, coordonatrice

Réseau des groupes de femmes  
Chaudière-Appalaches

## Services aux entrepreneurs

Pour tout projet d'affaires en démarrage, en expansion ou en transfert d'entreprise, l'équipe du CLD de la MRC de Montmagny offre de l'accompagnement pour :

- l'évaluation du projet
- l'élaboration du plan d'affaires
- la recherche de financement
- le référencement vers de l'expertise spécialisée
- le réseautage avec les représentants des programmes gouvernementaux



418 248-5984

www.cldmontmagny.com



Nathalie Cloutier  
Commissaire industrielle  
et touristique

Brigitte Coulombe  
Conseillère aux entreprises  
et coordonnatrice du Service

Jean Breton  
Conseiller  
aux entreprises

## Retour des bourses d'études à la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer

7 200 \$ seront attribués répartis de la façon suivante:

- 6 bourses de 600 \$ au niveau universitaire
- 2 bourses de 300 \$ au niveau collégial et formation professionnelle

La période d'inscription est du 27 septembre 2010 au 21 octobre 2010 à 20 heures. Le tirage aura lieu le 22 octobre 2010 à midi.

Les règlements et les formulaires sont disponibles à votre caisse et ceux-ci seront postés aux étudiants qui détiennent un prêt études à la caisse.

### Inscrivez-vous vite!

«Bonne année scolaire à tous nos étudiants», un message de votre institution coopérative Desjardins. ☪

## Invitation aux rencontres Le Re-lait

Le Re-lait, groupe d'entraide en allaitement, organise des rencontres permettant d'échanger sur différents thèmes et situations entourant l'allaitement en attendant bébé ou après son arrivée. Nous avons un lieu de rencontre à Montmagny: tous les 2e jeudi du mois à 13h30 au local Scouts situé au 11, avenue de la Fabrique à Montmagny (à côté du CPE Le Farfadet). L'activité est gratuite, ouverte à tous, que bébé soit allaité ou non, que vous attendiez la naissance de bébé, et aucune inscription est nécessaire. Pour information, contactez Mélanie Bergeron au 418-246-1319 ou écrivez à [allaitement@lerelait.com](mailto:allaitement@lerelait.com)

### L'ALLAITEMENT, DE LA GROSSESSE AU SEVRAGE

La grossesse est un événement merveilleux, l'allaitement en est la suite. Vous traverserez plusieurs étapes différentes, plaisantes, parfois éprouvantes lors de l'allaitement de votre bébé. Que votre expérience se poursuive deux semaines, deux mois ou deux ans, nous pourrons vous soutenir et vous aider jusqu'au sevrage. Lors de notre rencontre du jeudi 14 octobre 2010 à 13h30, nous aborderons les différentes étapes de l'allaitement, de la grossesse... au sevrage!

Bienvenue à tous et à toutes !

Le Re-lait est toujours à la recherche de bénévoles pour devenir marraines et soutenir les familles dans leur allaitement. Pour plus de renseignements sur les conditions requises: [allaitement@lerelait.com](mailto:allaitement@lerelait.com) ou Claudine Naud au 418-246-5333. ☪



**Desjardins**

**Caisse populaire de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer**

### Demande de soumission pour enlèvement de neige Devis

- Tout le stationnement du siège social à Saint-François devra être libre de toute neige pour **7 heures**, du lundi au vendredi et **8 heures**, pour le samedi et dimanche.
- Lors de mauvaise température, un jour ouvrable, l'entrepreneur devra s'assurer que le devant de la Caisse soit accessible.
- L'enlèvement de la neige pour l'hiver 2009-2010 se terminant avec la saison sera payable par la Caisse en deux versements, soit en janvier et en avril 2011.
- L'entrepreneur sera tenu responsable de tout accident venant à se produire lors du déneigement du stationnement. Exemple : Bris de chaîne de trottoir, de la bâtisse et des voitures en stationnement.
- Retour de soumission : **Vendredi 15 octobre 2011 à midi.**

La soumission doit être postée à :

Christian Fournier, directeur général

Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer

526, chemin St-François ouest

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc.) G0R 3A0

### Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Poste disponible : **chauffeur de charrue pour l'hiver 2010-2011**

Le poste ouvert est de jour la fin de semaine (tous les samedis et tous les dimanches).

Le temps de travail est réparti ainsi: le samedi 12 heures en ligne et le dimanche 12 heures en ligne pour un total de 24 heures.

L'opérateur doit avoir de l'expérience, à tout le moins, en conduite de camion si ce n'est pas en déneigement.

L'opérateur doit posséder sa classe 3.

Les intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae au Bureau municipal, soit par la poste: 534, chemin St-François Ouest, St-François (Québec) G0R 3A0, soit par courriel: [munist-frs@globetrotter.net](mailto:munist-frs@globetrotter.net)

À compétence égale, les gens de Saint-François seront favorisés.

Vous avez jusqu'au **15 octobre 2010**, pour faire parvenir vos c.v. à l'attention de M. Yves Laflamme, directeur général.

## Conférence sur le trouble de la personnalité limite

Le TPL, ça vous dit quelque chose? Vous en souffrez vous-même ou vous connaissez quelqu'un qui en est atteint? Vous aimeriez en savoir plus sur le sujet?

Alors nous vous invitons à venir prendre part à une conférence sur le trouble de la personnalité limite qui aura lieu le mardi 5 octobre à 19h, au Centre culturel de Cap-Saint-Ignace (salle Léandre-Boutin, 100, Place de l'Église). Cette conférence sera donnée par M. Étienne Gervais, auteur de *L'ennemi en moi*. M. Gervais vous invitera à faire une incursion dans l'univers du trouble de la personnalité en vous présentant la vie telle que perçue par les yeux d'une personne en souffrant.

Ensemble, nous décortiquerons les 9 symptômes associés au trouble de la personnalité limite afin de mieux les comprendre ainsi qu'évaluer leur impact sur le quotidien. Nous découvrirons également comment ces symptômes envahissants et handicapants peuvent, à l'issue d'un processus personnel, être transformés en forces et en aptitudes.

Cette conférence est organisée par L'Ancre, Le Trait d'Union, Les Nouveaux Sentiers de la MRC de L'Islet et le Centre de Santé et de Services Sociaux de Montmagny-L'Islet dans le cadre de la Semaine de Sensibilisation aux Maladies Mentales qui aura lieu du 3 au 9 octobre 2010. Le coût d'entrée est de 5,00\$ par personne. Cette conférence est offerte à tous.

### Pour plus d'information

L'Ancre : 418-248-0068 ou Le Trait d'Union : 418-248-4948

## Clarification au sujet du Comité de quartier

(NDLR) Dans sa dernière édition, L'Écho de Saint-François a publié une lettre ouverte intitulée «Des clarifications s'imposent dans le dossier du Parc Olivier-Tremblay». Cette lettre était signée ainsi: «Les membres du Comité de quartier». Comme il existe deux comités de quartier à Saint-François et pour lever toute ambiguïté, le comité de quartier à l'origine de cette lettre est celui du secteur Morigeau composé de: Louise Landry, Isabelle Collin, Caroline Jean, Suzie Godbout, Caroline Guimont et Isabelle Lemieux.

Voilà qui est clarifié!



**AGIR  
DE FAÇON  
RESPONSABLE  
ET DURABLE**

« JE SUIS HEUREUX D'ÊTRE AU NOMBRE DES MULTIPLES ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS QUE LOTO-QUÉBEC COMMANDITE TOUS LES ANS. »

SÉBASTIEN HUOT,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU FESTIVAL FESTIVENT

Par l'entremise des Rendez-vous Loto-Québec, la Société commandite plus d'une centaine d'événements en plein air. Choisis pour leur pouvoir d'attraction touristique et leur potentiel de retombées sociales et économiques au Québec, ces événements sont rassembleurs et accessibles à tous.





# Les SARCA offerts dans les établissements de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Les centres d'éducation des adultes et les centres de formation professionnelle de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud sont maintenant en mesure d'offrir un nouveau service destiné aux adultes de son territoire : les SARCA.

Les SARCA, pour Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement, sont mis en place pour aider l'adulte à faire le point sur sa situation, à regarder les options qui s'offrent à lui et pour lui permettre de connaître les ressources accessibles près de chez lui. Il pourra aussi discuter des différentes possibilités de formation. Les SARCA privilégient une intervention centrée sur les besoins et les choix de l'adulte. L'intervention se fait en complémentarité et en continuité avec les organismes et partenaires du milieu.

Tout adulte âgé de 16 ans et plus ne fréquentant plus une école secondaire peut se prévaloir gratuitement et en toute confidentialité des services SARCA. L'adulte est invité à se présenter au centre d'éducation des adultes ou au centre de formation professionnelle le plus près de chez lui.

Les gens peuvent également appeler, selon leur secteur de résidence, au 418-248-1001 (8497), ou écrire au sarca@cscotesud.qc.ca s'ils désirent avoir davantage d'information.

Source: Stéphane Poirier, conseiller en communication  
Commission scolaire de la Côte-du-Sud



**GARAGE SERVICES**  
Mario Tech Inc.  
MARIO THÉBERGE  
propriétaire  
2, boul. Taché Ouest  
Montmagny (Québec)  
G5V 3A1  
418 248-1800

Spécialité VOLKS  
Mécanique générale

**PHILIAS  
BLAIS & FILS  
INC.**

### SPÉCIALITÉS

- Déneigement
- Drainage de champs
- Drainage de fondation
- Épandage
- Excavation
- Fossés
- Installation de systèmes septiques
- Terrassement
- Transport

Installateur  
**Ecoflo®**

- Concassé
- Gravier
- Sable
- Tuff
- Terre noire, jardin et pelouse

### ÉQUIPEMENTS

- 5 camions
- Bulldozer
- 3 excavatrices

Installation septique

**Ecoflo®**

Choisie par plus de 40 000 familles!

Très peu d'énergie

**0\$/an**

\*Moins de 8\$/an  
Lorsqu'une pompe  
est requise

**PREMIER TECH**  
AQUA

1 800 632-6356 | PREMIERTECHAQUA.COM

**NOUVEAU! NOUVEAU! NOUVEAU!**

## Récupération JB

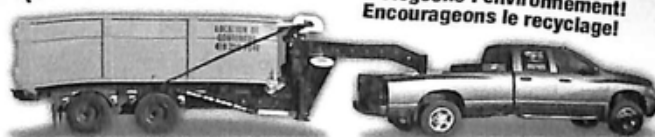
Pour travaux :

- Construction
- Renovation
- Démolition
- Grand ménage intérieur et extérieur
- etc.

Nous ramassons :

- Bois
- Bardeau d'asphalte
- Gyproc
- Aluminium
- Métaux
- Plastique
- Branches
- Feuilles
- etc.

Location de  
mini-conteneurs  
(10 et 15 verges)



Protégeons l'environnement!  
Encourageons le recyclage!

Jacques Blais, propriétaire  
R.B.Q. : 8264-0913-12

218, Rivière-du-Sud  
Saint-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0

Téléphone : **418 259-7841**  
Courriel : ph.blais@globetrotter.net  
Site Web : www.philiablais.com

AQDR Montmagny-L'Islet

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES AÎNÉES 1<sup>er</sup> Octobre 2010

*PLUS ON MARCHE LONGTEMPS, PLUS ON LAISSE DE TRACES<sup>1)</sup>*

À l'évocation de cette phrase, une image nous vient en tête : celle des empreintes de pas dans le sable ou la neige. Des empreintes peuvent être d'un grand secours pour certains ou embarrassantes pour d'autres, les trahir même. Cependant, elles s'effaceront bien rapidement et quitteront aussi vite notre mémoire. Mais qu'en est-il de tous ces pas que nous avons franchis, depuis l'enfance jusqu'à notre dernier souffle, comme chaque instant de notre vie ? Ont-ils un caractère aussi éphémère ?

Tout jeune, l'enfant commence à laisser des traces. Une fois adulte, il a davantage l'occasion de faire sa marque par son travail, sa famille ou en tissant des liens avec sa communauté. Avec la retraite, il acquiert un nouveau statut. Ce dernier est à développer, à bâtir. Pour certains l'engagement social se poursuit et ce statut existe déjà, mais pour d'autres, il leur semble que tout est à refaire. Toutefois, le retraité conserve toujours un bagage de connaissances et une vaste expérience. Il dispose maintenant de temps qu'il peut consacrer à l'accomplissement de soi, pour son propre bénéfice et pour celui des autres.

Pour s'épanouir et s'affirmer, il n'y a pas que le travail. L'engagement bénévole permet à plusieurs de mettre à profit leur savoir et de faire preuve d'humanisme. Cet engagement laisse des traces durables et même indélébiles. Le bénévolat des aînés assure vitalité et dynamisme aux milieux communautaires et procure aide et compassion aux personnes dans le besoin. L'investissement des grands-parents auprès de leurs enfants et petits-enfants et aussi auprès de proches malades ou âgés est incommensurable.

Qu'importe notre condition, jusqu'à notre dernier souffle nous avons toujours la possibilité de donner ou de transmettre quelque chose. Comme nous avons eu la chance de marcher longtemps sur la route de la vie, saisissons les nombreuses occasions qui nous sont offertes de laisser des traces durables dans la mémoire de notre entourage de nos proches et de nos descendants. Plus on marche longtemps, plus on laisse des traces.

1) Tiré d'un texte de Jean-Louis Bazin, président par intérim du Conseil des aînés du Québec, 2010-09. ☉

**Source:**  
**Colette St-Onge,**  
présidente

## Les Fermières recrutent et s'impliquent

Être membre du Cercle de fermières de Saint-François c'est partager des connaissances, c'est exprimer sa créativité par l'artisanat, c'est participer à la réalisation des bonnes œuvres, c'est recevoir le magazine l'Actuelle produit par la Fédération des cercles de fermières du Québec. Alors, il y a une place pour toi. Pour plus d'information communique avec Mireille Fournier, responsable du comité Recrutement au 418-259-7526. ☉

## Au profit de la Fondation Mira

Le Cercle de fermières de Saint-François vous rappelle qu'elle poursuit la campagne Mira qui consiste à récupérer les cartouches d'imprimante et les téléphones cellulaires.

En 2010, l'aide apporté par les cercles de Fermières du Québec à la Fondation Mira a permis à l'organisme d'offrir deux chiens d'assistance dont le coût est évalué à 30 000\$ chacun.

Depuis le début de la présente campagne de financement, une somme de 120 576,29 a été amassée, permettant à cinq non-voyants et personne à mobilité réduite de recevoir un chien guide ou d'assistance.

À Saint-François, les personnes sont invitées à déposer leurs cartouches ou cellulaires au Bureau municipal ou en contactant Mme Mireille Fournier au 418-259-7526 qui s'occupera d'aller récupérer le matériel à recycler. ☉



*Buffet & Méchoui*  
*M.É.*  
Menu à la carte  
Choix de buffet froid ou chaud  
et méchoui  
**418-243-3928**  
374, boul. St-Pierre - Saint-Raphaël



**Boulet**  
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet  
564, chemin Rivière-Sud  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) GOR 3A0  
Tél.: (418) 259-7086  
Fax: (418) 259-2610  
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

## Conférence sur la problématique du suicide chez les aînés

L'AQDR Montmagny-L'Islet invite ses membres et toute personne intéressée à un déjeuner-conférence qui portera sur la problématique du suicide chez les aînés avec la conférencière, Mme Michelle Bernier du CLSC

Montmagny-L'Islet. Cette activité vous est offerte à Montmagny et à Saint-Jean-Port-Joli.

### À Montmagny

Le Mardi 19 octobre à 9h au Restaurant Normandin, 25, Taché Est, Montmagny. Confirmer votre présence à Claire Tardif au 418.248.2333. Au plaisir de vous accueillir. ♦

Colette St-Onge, présidente

## Réunion d'octobre des Fermières

La réunion du Cercle de fermières de Saint-François se teindra le mercredi 13 octobre à 19h30 au local habituel. On y livrera le compte-rendu de la journée d'artisanat tenue à Montmagny le 23 septembre. Lors de cette soirée, les Fermières recevront comme invitée, Mme Claire Desjardins du Centre d'entraide communautaire bénévole (CECB) Montmagny-L'Islet qui abordera le thème du Service d'entraide aux proches aidants. Il s'agit d'un rendez-vous qui s'adresse à toute la population. Pour compléter la rencontre, on donnera le suivi des comités; il y aura tirage de conserves et légumes. Une dégustation de recette à base de fruits complètera la soirée. ♦

## Mesdames, récupérez vos soutiens-gorge

Dans le cadre de leurs bonnes œuvres, les Fermières de Saint-François invitent les femmes à récupérer leurs soutiens-gorge dans le cadre de la campagne Osez le donner au profit de la Fondation du cancer du sein du Québec. La première campagne tenue à la grandeur du Québec a permis d'amasser 152 000 soutiens-gorge, dont 2500 par la Fédération des cercles de fermières du Québec. Une boîte de récupération est disponible au Bureau municipal pour celles qui oseront le donner. ♦

**GARAGE**

**SAMSON**

873, Rang Nord  
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud  
GOR 4B0

TÉL.: 418-248-1422 FAX.: 418-248-7074  
@: ggbsamson@globetrotter.net  
Visitez notre site web: GGBSAMSON.COM

SERVICE PROFESSIONNEL

- Mécanique
- Carrosserie
- Achat et vente d'autos
- Pièces usagées
- Remorquage

Votre centre autorisé de recyclage d'autos de la région

**Auto PLACE** MAÎTRE MÉCANICIEN

Partenaires S.A.A.Q. - 6066A

REPAIR ET CHANGES

FERME HORTICOLE

**Lajoie**

Conception, réalisation et entretien paysager  
Centre-jardin  
Producteur de vivaces et d'annuelles

APFO PASSION JARDINS

330, boul. St-Vallier  
Saint-Vallier (Qc) G0R 4J0  
Tél.: 418-884-3124

JEAN-FRANÇOIS LAJOIE  
www.fermehorticolelajoie.com

**MARTIN SIMARD  
TRANSPORT INC.**

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST  
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789  
Ligne directe: 1 800 463-8744

**Weed Man®**

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE  
ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST  
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700  
SANS FRAIS: 1 800 463-4877





## Voici la nouvelle équipe de brigadiers scolaires

Je m'appelle Dérek Sanschagrin. Je suis le capitaine de la brigade scolaire de l'école La Francoière pour l'année 2010-2011. Nous sommes toute une équipe de brigadiers pour assurer la sécurité des élèves lors de leurs déplacements à pied ou en autobus scolaire. Laissez-moi vous les présenter.

### Pour les piétons

- Claire Dion
- Nathan Guillemette
- Mathieu Tremblay
- Camille Dumas
- Samuel Lizotte
- Éloïse Bonneau
- Béatrice Fournier
- Philip Guillemette
- Olivier Boulet

### Pour les autobus

- Olivier Bonneau
- Christopher Caron
- Dérek Sanschagrin
- Bobby Fiset
- Bernard Théberge
- Tammy Sanschagrin
- Mégane Campagna
- Marika Boulet
- Gabrielle Bonneau
- Raphaël Martineau



Notre responsable est madame Valérie Savoie. Depuis le début de l'année, nous avons fait quelques activités concernant la brigade. Il y a eu notre



première rencontre où nous avons reçu notre ceinture ou notre dossard. Nous avons discuté des règles à respecter. Nous avons aussi signé notre carte de membre. Nous avons discuté ensemble du rôle du brigadier. Il y a eu aussi l'ouverture officielle de la brigade au gymnase de notre école avec deux agents de la Sûreté du Québec et les conducteurs d'autobus. Tous les élèves étaient présents. Les agents et les conducteurs nous ont donné de bons conseils.

En terminant, j'aimerais vous rappeler que la sécurité sur la route, c'est l'affaire des petits et des grands. ♦

Source: Dérek Sanschagrin,  
capitaine brigade scolaire 2010-2011  
École La Francoière

conception | web  
signalétique intérieure  
affichage grand format  
impression offset et numérique  
marketing personnalisé

**CREDO**  
création • impression • affichage

nous avons des solutions pour vous !

1010, rue Renault, Saint-Jean-Chrysostome (Québec) G6Z 2Y8  
T 418 839.7207 | F 418 839.1665 | 1 888 839.7207

[www.impressionscredo.ca](http://www.impressionscredo.ca)

## Église de Saint-Pierre

### Invitation à la Criée des âmes

Dans le cadre du 225<sup>e</sup> anniversaire de l'église de Saint-Pierre nous sommes heureux de vous inviter le 10 octobre prochain à assister et à participer, à la criée des âmes. Cette forme d'encan afin d'amasser des fonds pour la fabrique se fera immédiatement après la messe des récoltes qui sera célébrée à 9 heures. Vous pouvez si vous le désirez, faire des dons d'objets, de produits agricoles, du potager ou autres avant le 4 octobre en téléphonant au presbytère au numéro 248-5668.

Nous serons heureux de vous accueillir dans notre église patrimoniale. ☪

Le conseil de fabrique de Saint-Pierre

### Quand ça va moins bien... pensez à Tel-Écoute

**Mission:** prévenir la détresse psychologique par le biais de l'écoute téléphonique.

**Nos écoutants:** Nos écoutants sont sélectionnés et spécialement formés en écoute active afin d'accompagner les appelants en les aidant à clarifier leur situation et en les remettant en contact avec leur potentiel.

**Clientèle:** Tel-Écoute vient répondre au besoin d'écoute des gens de tout âge qui vivent un moment difficile, qui vivent de la solitude et/ou de l'isolement et /ou des idées suicidaires et ce, de façon anonyme et confidentielle.

**Heures de service:** Une oreille attentive est là pour vous écouter de 18h à 3h du matin en semaine et de midi à 3h du matin le samedi et le dimanche. Service sans frais 7 jours sur 7.

Pour nous joindre, Tel-Écoute à Montmagny: 418-248-4445  
Appelez-vous, vous écouter... c'est notre mission! ☪

Source: Sylvianne Poirier  
Directrice de Tel-Écoute du Littoral

## Club de pétanque

### Les membres sont récompensés

La direction du Club de pétanque de Saint-François remercie les commanditaires pour les dons généreux qu'ils ont offerts afin que les membres soient récompensés pour la saison 2010. Ceux-ci ont apprécié ce geste de générosité de leur part. « Merci beaucoup! » ☪

Source: Les membres de la direction

## FERME MONYVILL ENR.

### Vente et Préparation

Bois de construction  
Bois d'allumage  
Foin - Grain - Paille

### Sciage - Planage - Séchoir à bois

### Service de mini-pelle

Excavation - Terrassement - Drainage  
Marteau hydraulique - Laser  
Godets de 12, 24, 42 pouces  
RBO: 8343-3219-14

### Yvon Montminy

462, ch. St-François O.  
Saint-François  
GOR 3A0

### Transport

Pierre - Terre noire  
Gravier - Compost  
Bois de chauffage  
Billots - camion plate-forme

Rés.: 418-259-2635  
Cell.: 418-241-8488



GARANTIE NATIONALE

Fernand Langlois  
Président

### GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4<sup>e</sup> Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5  
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071

## CONSTRUCTION SYLVAIN BLAIS

AGRICOLE - RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL

MAISON NEUVE - TOITURE  
RECOUVREMENT EXTÉRIEUR  
GARAGE - FINITION INTÉRIEURE  
GALERIE DE BOIS ET CIMENT  
PORTES ET FENÊTRES

(418) 259-2842

sylvain.blais@globetrotter.net  
CONSTRUCTION - RÉNOVATION RBQ



Patrick Lizotte  
Président

Visitez notre site internet  
[www.usinaction.ca](http://www.usinaction.ca)

337, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0

Tél.: 418-259-7337  
1 888 834-7337  
Télééc.: 418-259-7044

[usinaction@globetrotter.net](mailto:usinaction@globetrotter.net)

# Retour d'Éconologis

À la suite de l'annonce de l'Agence de l'efficacité énergétique, en décembre 2009, de la fin du programme Éconologis, les organismes livreurs se sont mobilisés pour sauvegarder ce programme gratuit qui vient en aide aux ménages à revenu modeste. Finalement, l'Agence a décidé de maintenir le programme. Les ménages à budget modeste pourront donc, encore cet hiver, réduire leurs dépenses en chauffage et électricité en plus de recevoir du matériel économiseur d'énergie sans aucun frais.

Offert depuis 1999, Éconologis a permis à plus de 74 300 familles québécoises d'obtenir des services gratuits en efficacité énergétique.

LACEF Rive-Sud, choisie par l'Agence pour offrir Éconologis à Lévis et dans les régions de Bellechasse, L'Islet, Lotbinière et Montmagny, invite donc la population à s'inscrire au programme Éconologis.

Avec le volet 1, chaque ménage admissible recevra gratuitement à leur domicile, la visite du conseiller, monsieur Jean-Marc Bossé, et du technicien, monsieur Jean-Pierre Poitras. L'équipe Éconologis fournira des conseils personnalisés en efficacité énergétique et effectuera des travaux mineurs de calfeutrage ainsi que l'installation de produits économiseurs d'énergie (calfeutrage des fenêtres, l'installation de seuils et de coupe-froid au bas des portes, l'installation d'une pomme de douche à débit réduit, l'ajustement de la température du chauffe-eau et l'installation d'ampoules fluocompactes). Messieurs Bossé et Poitras déterminent les besoins prioritaires de chaque logement. Les ménages admis au volet 2 du programme pourront même recevoir sans frais des thermostats électroniques.

### Pour être admissible au volet 1, vous devez:

- Recevoir une facture d'énergie pour le chauffage
- Ne pas avoir bénéficié du programme pour un même logement
- Respectez les seuils de revenu déterminés par l'Agence

L'an dernier, ce sont près de 300 foyers du territoire de l'ACEF Rive-Sud qui ont reçu le programme. Cette année, 400 places sont disponibles! Inscrivez-vous vite!

Contactez l'ACEF au 418-835-6633 / 1-877-835-6633, poste 230 ou visitez le [www.econologis.ca](http://www.econologis.ca).

Source: Geneviève Langlois  
ACEF Rive-Sud de Québec



Jean Normand  
Vice-président  
T.D.L.

Pierre Normand  
Président  
T.D.L.

**La Maison Funéraire**  
*Laurent Normand*

*En toute confiance*

Salon funéraire: 1, 1<sup>re</sup> rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
Adm: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: [lnormand@globetrotter.net](mailto:lnormand@globetrotter.net)

**EMBALLAGES LM**  
Des idées plein la boîte | The box full of ideas

Produits de carton ondulé  
Emballages de protection spécialisés  
Petites et grandes quantités

203, chemin Morigeau  
Saint-François de Montmagny

➤ [www.emballageslm.com](http://www.emballageslm.com) ➤

Tél. : 418-259-7710 | Fax : 418-259-7013

Tél. : 1-866-259-7710 | Fax : 1-866-259-0909

Faites comme Yves,  
trouvez  
un emploi!

*C.a.R.e.*  
Centre d'aide et de recherche d'emploi  
Montmagny-L'Islet

Siège social  
MONTMAGNY  
418 248-9559

Points de services  
SAINT-FABIEN-DE-PANET  
SAINT-PAMPHILE  
SAINT-JEAN-PORT-JOLI  
1 877 337-9559

[www.lecare.ca](http://www.lecare.ca)





## Mon corps et moi

### Pourquoi a-t-on mauvaise haleine lorsqu'on mange de l'ail?

Une question de  
Noémie Renaud

C'est à cause d'une substance appelée **allicine**.

#### L'odeur de l'ail

Écrase une gousse d'ail et renifle-la... Aïe ! Aïe ! Aïe ! La forte odeur que tu sens est due à l'allicine. L'ail libère cette substance lorsqu'on le coupe ou qu'on l'écrase. C'est l'allicine qui cause la mauvaise haleine.

#### Une affaire de gaz

Quand on mange de l'ail, l'allicine se transforme en gaz nauséabonds. Une certaine quantité de ces gaz est libérée directement dans la bouche lorsqu'on mastique l'ail. Une autre quantité de gaz remonte de notre estomac et s'échappe de notre bouche sous forme de rots.

#### Une odeur coriace

Finalement, après que l'ail ait été digéré, des gaz puants vont dans notre sang, puis dans nos poumons. On expire alors de l'air qui sent mauvais. Notre corps met de trois à 48 heures à éliminer tous ces gaz nauséabonds.

#### Que faire ?

La partie de l'ail qui libère le plus d'allicine est le germe au centre de la gousse. Si on retire le germe, notre haleine sera moins fétide. Pour atténuer l'haleine d'ail, on recommande de croquer des grains de café ou de mâcher une branche de persil.



### Est-ce dangereux si j'avale ma gomme?

Non. Si tu avales ta gomme, elle traversera ton estomac puis tes intestins, et finira sa route dans les toilettes!

Une question de  
Luka Morin

#### Ça ne colle pas!

Certains prétendent qu'une gomme à mâcher peut rester collée plusieurs années dans notre estomac ou nos intestins. C'est faux! Les parois de ces organes sont beaucoup trop humides et visqueuses pour qu'une gomme y colle.

#### Ça passe tout droit!

La gomme à mâcher contient surtout des substances que le corps n'est pas capable de digérer. Si on l'avale, elle sera rejetée dans nos excréments au bout de quelques jours.

Existe-t-il des aliments que le corps ne digère pas ? Oui, notamment les fibres alimentaires contenues dans les fruits, les légumes et le pain de blé entier. Ces fibres sont nécessaires au bon fonctionnement des intestins.

#### Mâcher sans avaler

S'il n'est pas dangereux d'avaler une gomme de temps en temps, il faut toutefois éviter d'en avaler en grande quantité. Après tout, la gomme est faite pour être mâchée et faire des ballounes, pas pour être avalée.



Pour en savoir plus sur les magazines *Les Débrouillards* et *Les Explorateurs*, consulte nos sites : [lesdebrouillards.com](http://lesdebrouillards.com) & [lesexplors.com](http://lesexplors.com)

Halloween!



## Recette du bonheur

Dans le grand plat du bonheur,  
 Versez tout d'abord la joie de vivre à ras bord.  
 Mélange avec du concentré d'amitié.  
 Prenez de bonnes tranches de rigolade  
 Que vous saupoudrez de fous rires.  
 Nappez de beaucoup d'amour tendre et sucré.  
 Pimentez de quelques grains de folies.  
 Servez avec une pêche d'enfer, et  
 Faites durer longtemps.

«À consommer sans modération!» ♦

Jean Gendron

## Sudoku

8	6			3				
			4			9		
2							1	
	8				5	7		
3	5			2			9	1
		4	9				3	
	7							8
		5			6			
				1			2	3

Moyen

Sudoku

7	2	9	1	4	5	6	3	8
1	3	4	6	2	8	9	5	7
6	8	5	3	7	9	1	2	4
5	4	7	9	1	6	3	8	2
8	9	6	2	3	4	5	7	1
2	1	3	5	8	7	4	9	6
9	5	1	8	6	2	7	4	3
3	7	8	4	5	1	2	6	9
4	6	2	7	9	3	8	1	5

Solution\_sept 10



## Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau  
 Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711  
 FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN  
 ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

UNIQUE ET NOUVEAU

VOTRE BALCON

sur le fleuve!

SCAN-MOI



Forfaits automne-hiver  
 VISITEZ LA WWW.LAPLAGE.CA

FORFAIT RESTO-DODO

Cet automne  
 Souper, coucher  
 et déjeuner

89\$\* p.p.

\* sauf les weekends fériés

À 20 MINUTES  
 DE LEVIS

À 10 MINUTES  
 DE MONTMAGNY

AUTOROUTE 20  
 SORTIE 364

Wi-Fi  
 GRATUIT

OUVERT  
 du jeudi au dimanche  
 à partir du 14 octobre

La Plage

Restauration • Hébergement • Réception

195, Blais Est, Berthier-sur-Mer  
 418.259.7514 • 1.866.559.7514

2010 *octobre*

# *Au fil des jours*

dimanche

lundi

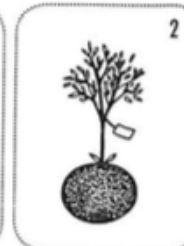
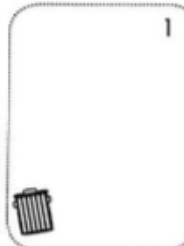
mardi

mercredi

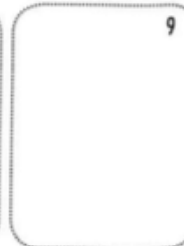
jeudi

vendredi

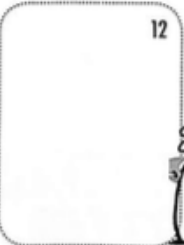
samedi



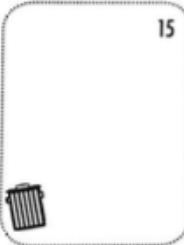
Réunion  
du conseil



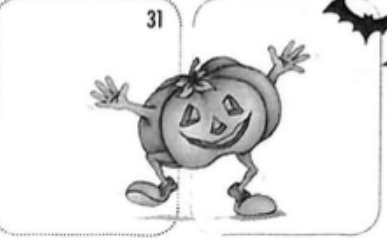
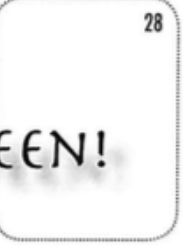
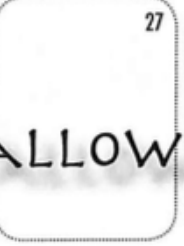
Action de  
Grâces



Réunion  
des Fermières  
19h30  
Comité  
d'embellissement  
19h30



Semaine de la  
coopération



## HALLOWEEN!

### Soyez prudents!





**RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD  
COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le mardi 7 septembre 2010, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, maire, messieurs Fernand Bélanger, Mario Marcoux, Rénaud Roy, Auguste Boulet, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance  
 APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin  
 ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 2 AOÛT 2010  
 AINSI QUE CELUI DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE AJOURNÉE DU LUNDI 16 AOÛT 2010**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 2 août 2010 ainsi que celui de la séance régulière ajournée du lundi 16 août 2010 ayant été remises à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin  
 APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet  
 ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 2 août 2010 ainsi que celui de la séance régulière ajournée du lundi 16 août 2010 soient acceptés tels que déposés.

**LISTE DES REVENUS D'AOÛT 2010**

Abonnements + entrées piscine .....	471,03
Activité Village des sports (terrain de jeux).....	292,37
Bacs de récupération d'eau de pluie .....	330,00
Bar.....	123,15
Cartes pour le souper de la tire de tracteurs.....	2 445,28
Commandite terrain de jeux.....	100,00
Commandites tire de tracteurs .....	2 050,00
Cours natation .....	70,88
Fax.....	7,08
Inscriptions terrain de jeux.....	287,95
Intérêt TPS .....	2,31
Location équipement avec opérateur .....	90,00
Location niveleuse .....	90,00
Locations salle .....	315,00
Loyers .....	1 620,00
Permis .....	310,00
Raccordement aqueduc-égout.....	1 250,00
Remb. factures pour Vélothon par école La Francoière .....	68,28
Remb. frais poste journal l'Écho .....	119,53
Remb. permis réunion.....	80,00
Service de garde terrain de jeux.....	95,68

Subvention amélioration réseau routier .....	18 000,00
Subvention terrain de jeux .....	200,00
Tire de tracteurs (bar+cartes entrées).....	8 079,20
TPS à recevoir.....	15 769,97
Vente de terrain .....	28 113,00
<b>TOTAL.....</b>	<b>80 380,71</b>

**ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE SEPTEMBRE 2010**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet  
 APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger  
 ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

ADMQ, inscription au colloque 2010.....	90,00
Alex Coulombe, liqueurs (Tire de tracteurs) .....	423,35
Aquarium du Québec, sortie Terrain de jeux .....	666,00
Audrey Bonneau, remb. Factures piscine .....	227,85
Casse-Croûte Chez Mike, fournitures fermeture Terrain de jeux .....	112,87
Daniel Corriveau, panneau publicitaire (Développement résidentiel).....	400,00
Dépanneur Ultra:	
Bières (Loisirs) .....	2 579,87
Essence .....	616,08
Dominique Marois, remb. factures Loisirs (Plaque cuisson, etc.).....	1 773,56
Ethier Avocats inc., services prof. récupération TPS .....	521,21
Exposition Vallée Coaticook, location traîne (Tire de tracteurs) .....	1 354,50
Hydro-Québec, électricité:	
Enseigne 4-chemins.....	29,22
Garage.....	434,41
Casernes incendie.....	239,28
Pavillon Bédard .....	70,11
Presbytère .....	112,56
2, 5 <sup>e</sup> rue Est.....	33,85
Concierge log. 536.....	121,95
Loisirs .....	2 133,26
Usine eau potable.....	3 093,12
Maison Paroisse.....	472,77
Éclairage public .....	698,25
Parc Olivier Tremblay .....	52,06
Compteur d'eau St-Pierre .....	31,15
Poste Ass. Morigeau .....	193,44
Jacques & Raynald Morin, travaux développement domiciliaire 1 <sup>ère</sup> phase.....	71 843,38
MS <sup>2</sup> Contrôle, enregistreur d'événements (eaux usées) .....	1 348,10
Philippe Beaumont:	
Remb. factures (Terrain de jeux).....	202,11
Remb. frais déplacement 578km + cellulaire (Terrain de jeux) .....	250,29
Postes Canada:	
Envoi journal l'Écho.....	91,64
Envoi lettre recommandée .....	10,35
Productions Logico, spectacle Magie Clownesque (Terrain de jeux).....	496,65
Proludik, location jeux:	
Tire de tracteurs .....	2 414,84
Terrain de jeux .....	620,81
René Samson,	
travaux de plomberie pour éliminer problèmes de senteur (Maison Paroisse).....	636,73

Rosalie Lehouillier, remb. factures (Terrain de jeux) .....	14,36
Stéphane Bonneau, remb. Facture (Piscine) .....	39,50
Stéphanie Ringuet, remb. Facture embellissement .....	21,67
Telus Mobilité, cellulaire .....	29,12
Telus, service et interurbains:	
Bureau, garage, incendie, usine eau potable, Poste surp. ....	957,91
Centre des Loisirs .....	141,82
Transport Adapté Vieux-Quai, transport juillet 2010.....	1 099,73
Transport Adapté Vieux-Quai, transport juillet 2010.....	368,30
URLS Chaudière-Appalaches, soutien financier Jeux du Québec.....	200,00
Vidéotron, câble Loisirs .....	47,83
Village Vacances Valcartier, sortie (Terrain de jeux) .....	1 357,49
Ministre Revenu du Québec, remise d'août 2010 .....	7 757,28
Revenu Canada, remise d'août 2010 .....	3 398,29
CARRA, remise d'août 2010.....	179,34
Fabrique St-François, loyer septembre 2010 .....	250,00
Air Liquide, facture location bouteilles .....	33,59
Aquatech, gestion eau potable et ass. des eaux.....	7 101,32
Aréo-Feu, réparation visière (service incendie).....	153,41
Arpentage Côte-du-Sud, subdivision cadastrale développement résidentiel.....	2 797,69
Autobus LSBC, transport Terrain de Jeux régulier + sorties .....	9 254,17
Bernier Imprimeurs, impression cartes souper, affiches (Tire de tracteurs) .....	248,89
Brasserie Labatt, bière (Loisirs).....	738,09
Bureautique Côte Sud, caisse papier, papeterie, contrat photocopieur .....	376,08
Camions Sterling de Lévis, pièce camion Ford .....	791,42
Claude Théberge, location stationnement Loisirs 2010-2011.....	900,00
Comairco, vérification compresseur usine eau potable.....	140,95
Construction BML, 13.02tm à 13\$ gravier 20mm (dévelop. résidentiel).....	191,05
Cytech Corbin, vérifier unité climatisation.....	115,13
Dépanneur Ultra, essence + fournitures Loisirs.....	777,75
Distribution ABR, dégraisseur Garage .....	671,61
Dominique Marois:	
Remb. facture SAQ.....	709,53
Forfaitaire juillet-août.....	240,00
Cellulaire .....	70,00
École Louis-Jacques Casault, location 6 estrades (Tire de tracteurs) .....	1 019,53
École Louis-Jacques Casault, location 6 estrades (Tire de tracteurs) .....	297,99
Emco, matériel divers développement résidentiel .....	6 722,67
EMRN 2008, location et remplissage cylindre 1 <sup>er</sup> répondant .....	745,65
Excavation L. Proulx, 12½hrs à 100\$ travaux fossé (développement) .....	1 410,94
Fortin Sécurité Médic, matériel Garage.....	24,59
Fortrac, location d'un bélier mécanique (pic de gravier).....	3 005,29
FQM, facturation Dicom.....	260,03
Groupe CCL, 500 feuilles de procès-verbaux.....	599,59
Jacques & Raynald Morin inc.,	
Travaux développement domiciliaire .....	6 967,21
Travaux 4 <sup>e</sup> rue Est.....	8 054,19
Jocelyne Noël, entretien bureau août 2010 .....	15 021,40
John Meunier, produits usine eau potable.....	90,00
John Meunier, produits usine eau potable.....	118,26
L.P. Tanguay, 1780 litres chlore à 0,47\$ (Usine eau potable).....	944,31
Le Lafontaine, glace (Tire de tracteurs).....	96,00
Les Alarmes Clément Pelletier, contrat service alarme .....	162,54
Les Concassés du Cap:	
Collecte septembre 2010 .....	4 974,09



Transport container (Garage), gravier 13.6tm à 6,75\$, pierre nette 7.64tm à 10\$ .....	1 499,50	6 473,59
Les Éditions Chaudet, annonce Tire de tracteurs (Le Peuple Côte-Sud).....		282,18
Les Entreprises M. Roy inc, 14,05 hrs transport à 65\$ (dévelop. rés.).....		1 030,83
LVM inc., certificat de conformité (développement résidentiel).....		1 032,81
Martin Simard Transport:		
Développement résidentiel		
1670,25tm voyages sable à 5,55\$/tm.....	10 463,51	
53hrs location camion à 68,54.....	4 100,32	
<b>Travaux 4<sup>e</sup> rue Est</b>		
245tm voyages sable à 5,55\$.....	1 534,82	
13,5hrs location camion à 68,54.....	1 044,48	17 143,13
Maxxam, analyses eau potable, eau usée et eau de baignade .....		1 607,91
Médias Transcontinental, annonce publi-sac .....		139,38
Molson Coors Canada, bières .....		686,27
MRC Montmagny:		
Quote-part 3 <sup>e</sup> versement .....	44 429,33	
Collecte sélective tonnage juin-juillet .....	1 563,50	
Séminaires pompiers.....	2 000,00	47 992,83
MS2 Contrôle, vérification programmation (Usine eau potable).....		132,15
Pagenet, location téléavertisseurs (service incendie).....		661,95
Pétroles JMB:		
2132.7 litres à .8810 diesel .....	2 103,43	
829.2 litres à .8510 diesel .....	796,50	2 899,93
Philius Blais & Fils,		
Développement résidentiel		
75hrs location pelle Hitachi à 95\$ .....	8 042,34	
58hrs location loader à 60\$.....	3 928,05	
58hrs location bull à 70\$ .....	4 582,73	
223,5 hrs transport camion à 68\$,54.....	17 290,98	
<b>Travaux 4<sup>e</sup> rue Est</b>		
9hrs location loader à 60\$.....	609,53	
5hrs location bull à 70\$ .....	395,06	
13,75hrs transport camion à 68,54.....	1 063,92	35 912,61
Pièces d'Autos Carquest, pièces équipement.....		78,77
Pièces d'Autos GGM, pièces camion Ford.....		68,30
Pneus André Ouellet 2000:		
Réparation pneu camion Ford.....	319,21	
Réparation crevaison pelle rétrocaveuse .....	58,98	378,19
Postes Canada, envoi circulaires.....		49,95
Praxair, 3971m <sup>3</sup> à .3805 oxygène usine eau potable + location réservoir .....		2 574,67
Propane Bo Mont, propane (Garage).....		84,62
Propane GRG, 1103 litres à 0,444 propane Caserne incendie.....		552,79
Québec Linge, location et nettoyage salopettes.....		127,18
Réal Huot inc.:		
Asphalte froide .....	537,29	
Matériel 4 <sup>e</sup> rue Est .....	1 305,94	1 843,23
Régie gestion Mauricie, enfouissement déchets juillet 2010.....		3 699,39
René Samson, ampoules (Loisirs).....		40,29
Sel Warwick, 1000 kg calcium .....		609,53
Soc. canadienne du cancer (prison/caution), contribution municipale .....		100,00
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers:		

Pavillon Bédard .....	33,15	
Usine eau potable.....	41,86	
Tire de tracteurs .....	24,63	
Loisirs .....	26,04	
Travaux 4 <sup>e</sup> rue Est.....	401,89	
Développement résidentiel .....	2 052,21	2 603,69
Terrassements Joncas, 13.51tm gravier à 8,01\$ taxes incluses.....		122,15
Théberge Aération, tonte pelouse usine eau potable et ass. des eaux .....		1 044,09
Wurth Canada, pièces équipement (Garage).....		223,47
<b>TOTAL:.....</b>		<b>294 164,35</b>

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

**DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE**

Le directeur présente aux élus un tableau où figurent les factures en main reliées au développement domiciliaire.

Le directeur présente aussi aux élus un tableau où apparaissent les dépenses liées à l'achat et à la pose des infrastructures dans la 4<sup>e</sup> rue Est.

Pour compléter les travaux, il va rester la couche supérieure de matériel MG20A à étendre et compacter. Ce sera fait le printemps prochain après la période du gel/dégel.

**SOUSSION SUR INVITATION POUR LE MG20A**

À la réunion du lundi 2 août 2010, le directeur a présenté aux élus toutes les soumissions sur invitation reçues. Étant donné que le coût du transport est important dans ce dossier, la décision n'avait pas été rendue immédiatement. Aujourd'hui par contre, la Municipalité a en main toutes les informations requises pour prendre une décision.

Construction BML (2 voyages à l'heure) pour ± 2000 tonnes	27 057,91\$
Gravier Saint-Raphaël (1 voyage à l'heure) pour ± 2000 tonnes	27 615,00\$
Terrassements Joncas (1½ voyage à l'heure) pour ± 2000 tonnes	20 677,00\$
Philiat Blais & Fils (1 voyage à l'heure) pour ± 2000 tonnes	22 915,00\$
Les Concassés du Cap (1 voyage à l'heure) pour ± 2000 tonnes	22 615,00\$

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a considéré le coût du matériel et le coût du transport avant de prendre une décision finale sur le choix de l'entrepreneur retenu;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de «Terrassements Joncas et Frères inc.» pour la fourniture de matériel de type MG20A qui servira à recouvrir l'infra supérieure des chemins du nouveau développement domiciliaire.

**RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE (À TITRE INFORMATIF)**

Le gouvernement a édicté le 23 juillet dernier le règlement modifiant le règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles.

Conséquemment, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2010, la Régie percevra pour chaque tonne de matières résiduelles destinées à l'enfouissement, une somme supplémentaire de 9,50\$ qui s'ajoutera à la redevance de 10,73\$ actuellement en vigueur, portant à 20,33\$ le total des redevances perçues pour chaque tonne de matières résiduelles destinées à l'enfouissement.

**CONTRAT DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

Le ministère des Transports présente à la Municipalité un contrat pour le déneigement de 3,39 kilomètres de chemin (de l'église aux 4-chemins, Montée St-François jusqu'à la bretelle sud de l'autoroute 20). Le montant est de 16 672,51\$ pour une durée de un an incluant une clause de renouvellement pour les deux années subséquentes.

Est-ce que la Municipalité accepte cette offre de contrat? Et si oui, il faut qu'elle désigne par résolution une personne autorisée à signer le contrat.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Rénauld Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'offre de contrat du ministère des Transports No: 850785804 au montant de 16 672,51\$, pour une durée d'un an, avec une clause de renouvellement pour les deux années subséquentes;

QUE le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Yves Laflamme, soit autorisé à signer le contrat.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS – STABILISATION DES BERGES DE LA RIVIÈRE MORIGEAU**

Concernant le phénomène d'érosion que subissent certains résidents à Morigeau, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs avise qu'il a bien reçu le 10 août dernier les documents qui expliquent la situation.

En effet, la Municipalité veut savoir qui est responsable dans une telle situation?

- Les propriétaires
- La Municipalité
- Le gouvernement

Le directeur a reçu entre-temps du ministère une réponse à l'effet qu'un fonctionnaire va passer dans les prochaines semaines pour se rendre compte de visu quelle est la problématique. C'est à suivre.

**APPUI À UNE DEMANDE D'EXTRACTION DE SOL ARABLE**

Philiias Blais & Fils veut s'adresser à la CPTAQ pour obtenir un permis d'enlèvement de sol arable afin de prélever de la terre noire sur une partie du lot 159. Ça couvre une superficie d'environ 2 hectares et c'est sur la propriété de Ferme Gonzales inc..

Cette même demande avait été faite à la CPTAQ en juillet 2005 et une décision favorable avait été rendue le 23 septembre 2005.

Monsieur Jacques Blais n'a pas entièrement extrait le matériel du lieu qui avait été autorisé. Hors, il a demandé une extension. Ça a été refusé par la CPTAQ. Il doit recommencer à zéro sa demande. Donc, ça implique que sa demande doit encore recevoir l'appui de la Municipalité.

CONSIDÉRANT QUE le demandeur n'enfreint pas la réglementation municipale en adressant une telle demande;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire actuel «Ferme Gonzales inc.» a donné son accord au demandeur, en l'occurrence «Philiias Blais et Fils enr.»;

CONSIDÉRANT QUE l'endroit convoité pour faire de l'extraction de sol arable n'est pas cultivé en ce moment par le propriétaire parce que l'égouttement est très difficile et que le PH de la terre noire est très acide;

CONSIDÉRANT QUE le prélèvement d'une couche de terre noire à cet endroit aiderait à uniformiser et à bonifier le type de sol dans le champ visé par la demande;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur avait déjà fait une telle demande à la CPTAQ pour un permis d'enlèvement de sol arable afin de prélever de la terre noire sur une partie du lot 159 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et que la Municipalité



l'avait appuyé le 7 septembre 2004;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud appuie de nouveau la demande de «Philiat Blais et Fils enr.» pour des fins d'extraction de sol arable parce qu'elle ne vient pas altérer ou diminuer les activités agricoles du secteur;

QUE l'endroit demandé est exactement le même sauf qu'avec la réforme cadastrale, les numéros de lots sont les suivants: 3 475 500, 3 475 507 et 3 475 750.

### **NOUVELLES DISPONIBILITÉS POUR ENQUÊTE ET AUDITION (à titre informatif)**

Dans le dossier impliquant la Municipalité contre madame Yvonne Morin par rapport à l'achat d'un terrain par voie d'expropriation, des dates d'audition avaient été retenues par le tribunal administratif du Québec soit du 26 au 28 octobre 2010. Hors, l'évaluateur de la Municipalité, monsieur André Des Rocher, n'est pas disponible ces jours-là car il est déjà à la Cour. Donc, une demande de report a été adressée au tribunal administratif du Québec pour que l'audition se tienne dans les 3 premières semaines de novembre 2010.

La Municipalité est en attente de nouvelles dates pour l'enquête et l'audition.

### **PARC OLIVIER TREMBLAY**

Monsieur David Gendron aimerait faire parvenir une demande auprès du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour que le Parc Olivier Tremblay soit reconnu comme site historique et cela en vertu de la Loi sur les biens culturels.

Ce parc étant sous la responsabilité de la Municipalité, monsieur Gendron informe le Conseil municipal de son intention et lui demande de l'appuyer dans sa démarche.

Est-ce que le Conseil municipal appuie la démarche de monsieur Gendron? Et si oui, autorisez-vous le directeur à remplir certaines parties du formulaire de demande?

Une copie de la demande et du formulaire de demande sont remises à chacun des élus.

Le Conseil municipal s'est concentré sur le développement domiciliaire de telle sorte qu'il n'a pas suffisamment étudié tous les tenants et aboutissants d'une telle demande. Aussi, reporte-t-il sa décision à une prochaine séance.

### **RAPPORT TERRAIN DE JEUX 2010**

Le directeur a reçu du coordonnateur du Terrain de jeux 2010, monsieur Philippe Beaumont, une copie du rapport qu'il a rédigé et où on peut retrouver ses commentaires d'appréciation sur chacune des activités tenues.

Philippe fournit également une description complète de tous les revenus et de toutes les dépenses encourus durant la tenue du Terrain de jeux.

Une copie dudit rapport est remise à chacun des élus.

### **PROGRAMME DE PRÊTS POUR LES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES À L'HABITATION RÉSIDENTIELLE**

En réponse à la demande de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud du 7 mai 2010, Financement-Québec, en sa qualité de prêteur, a le plaisir de confirmer qu'elle prêtera à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud une somme de 300 000\$. Ladite somme sera non transférable et remboursable sur une période de 15 ans à compter de la date prévue du déboursement du prêt le 1<sup>er</sup> octobre 2010, afin de financer un développement résidentiel.

Le montant du prêt est accordé pour l'exécution des travaux suivants: l'acquisition et l'installation d'infrastructures pour le développement domiciliaire.

Le prêt sera versé au moyen d'un paiement unique dont le montant ne pourra excéder la totalité des coûts admissibles approuvés pour le projet financé.

Le présent engagement de prêt est assujéti à la signature d'une convention de prêt entre la Muni-

palité et Financement-Québec. De plus, la Municipalité convient de se conformer au protocole de communication.

ATTENDU QUE, conformément au décret numéro 135-2010 du 24 février 2010, les municipalités ont été désignées à titre d'organismes publics pour l'application de la Loi sur Financement-Québec dans le cadre du Programme de prêts pour les infrastructures municipales liées à l'habitation résidentielle (PPIM);

ATTENDU QU'aux termes de l'Entente entre la Société canadienne d'hypothèque et de logement et Financement-Québec sur le Programme conclue le 4 mars 2010, le financement à être octroyé en vertu de ce Programme sera consenti aux municipalités par Financement-Québec;

ATTENDU QUE, suite à l'autorisation du ministre des Finances de négocier de gré à gré conformément à l'article 1065 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.C-27.1) la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud souhaite en vertu du Programme, effectuer un emprunt d'un montant maximum de 300 000\$ auprès de Financement-Québec, pour un terme de 15 ans, en vertu du règlement d'emprunt suivant: # 221-2010 pour un montant de 300 000\$;

ATTENDU QUE le montant de l'emprunt correspondra au montant du projet approuvé par Financement-Québec dans le cadre du Programme;

ATTENDU QU'aux fins de cet emprunt, il y a lieu d'approuver le projet de lettre d'engagement à intervenir avec Financement-Québec;

ATTENDU QU'aux fins de réaliser cet emprunt, il convient d'autoriser le maire ou le secrétaire-trésorier à signer cette lettre d'engagement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger,  
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,  
ET RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE sous réserve de l'obtention des autorisations requises du ministre des Finances, un emprunt pour un montant maximal de 300 000\$, et ayant un terme de 15 ans, réalisé dans le cadre du Programme, soit effectué auprès de Financement Québec;

QUE pour les fins de la réalisation de l'emprunt, le projet de lettre d'engagement, jointe à la présente pour en faire partie intégrante, à intervenir avec Financement-Québec soit approuvé;

QUE le maire ou le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer la lettre d'engagement précitée, dont le texte sera substantiellement conforme au projet joint à la présente résolution.

Le Conseil municipal désigne les deux personnes suivantes pour signer la convention de prêt et le protocole de communication.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance,  
APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne monsieur le maire Yves Laflamme et le directeur général/secrétaire-trésorier monsieur Yves Laflamme comme les personnes autorisées à signer la convention de prêt et le protocole de communication.

#### **NOUVEL INSPECTEUR INTERMUNICIPAL**

En remplacement de monsieur Nicolas Pilote, la MRC de Montmagny a engagé monsieur Vincent Rioux. Ce dernier va venir tous les mercredis à St-François-de-la-Rivière-du-Sud comme le faisait monsieur Pilote. Il émettra les permis et veillera à appliquer la réglementation d'urbanisme.

Le Conseil municipal et le comité consultatif d'urbanisme veulent remercier monsieur Pilote pour les bons services qu'il a rendus à la Municipalité durant ces quinze (15) dernières années.

CONSIDÉRANT QUE monsieur Nicolas Pilote a offert de bons services à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

CONSIDÉRANT QU'il a appliqué la réglementation d'urbanisme avec rigueur et jus-

tesse, ce qui n'est pas évident dans certains cas;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil municipal adresse des remerciements à monsieur Nicolas Pilote pour les services qu'il a rendus à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud dans l'exercice de ses fonctions à titre d'inspecteur municipal;

QUE monsieur Pilote ait autant de succès dans son nouveau travail.

**RECOMMANDATION DE PAIEMENT # 2**

La firme Roche-Noram qui a surveillé les travaux au développement domiciliaire pendant toute leur durée recommande à la Municipalité de payer à l'entreprise Jacques et Raynald Morin inc. le deuxième mandat qui leur avait été confié. Ce dernier s'élevait à 59 125\$ taxes en sus et consistait à faire l'excavation, la pose des conduites et leur remblayage pour les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> rue Ouest. Le directeur rappelle au Conseil que cette deuxième phase avait pu être entreprise tout de suite après avoir obtenu du MAMROT l'approbation d'un règlement d'emprunt de 300 000\$.

Le directeur vous montre un tableau complet des sommes totales dues à l'entrepreneur Jacques et Raynald Morin inc.

	MONTANT (TAXES INCLUSES)
<b>Contrat # 1</b>	
Exutoire pluvial, avenue A et 5 <sup>e</sup> rue Ouest	92 811,47
<b>Contrat # 2</b>	
1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> rue Ouest	66 737,34
<b>Total:</b>	<b>159 548,81</b>
Paiement # 1 déjà fait	- 71 843,38
Retenue de garantie (5%)	- 7 977,44
Paiement # 2 à faire	<b>79 728,00\$</b>

La firme Roche-Noram certifie que tous les travaux ont été effectués selon les normes en vigueur et les règles de l'art.

Est-ce que le Conseil municipal autorise le directeur à payer la somme de 79 728,00\$ taxes incluses à l'entrepreneur Jacques et Raynald Morin inc.?

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'excavation, de pose des conduites et de remblayage ont été effectués selon les normes en vigueur et les règles de l'art;

CONSIDÉRANT QUE des tests de conformité et d'étanchéité ont été faits par la firme «Techni-Test Solutions inc.» et que tout est conforme;

CONSIDÉRANT QUE les résultats de la désinfection de cette partie de réseau a été faite par «Environex Laboratoires Environnementaux» et que là également tout s'est avéré conforme;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer la somme de soixante dix-neuf mille sept cent vingt-huit dollars (79 728\$) taxes incluses à l'entrepreneur Jacques et Raynald Morin inc.

Le directeur remet aux élus une copie des tests de conformité et d'étanchéité qui ont été réalisés sur le prolongement du développement résidentiel par la firme «Techni-Test Solutions inc.». Tout est conforme. Aussi, une copie des résultats de la désinfection de cette partie de réseau faite par «Environex Laboratoires Environnementaux». Là également, tout est conforme.



**PANNEAU PUBLICITAIRE**

Le directeur présente aux élus une esquisse du panneau publicitaire qui va être installé aux 4-chemins et qui va faire la promotion de notre développement domiciliaire.

**TEMPS ALLOUÉ POUR SE CONSTRUIRE**

Le directeur s'est informé auprès des municipalités voisines afin de savoir si un délai maximal pour se construire était alloué à l'acheteur d'un terrain appartenant à la municipalité.

Hors, la petite recherche a démontré que oui un délai maximal était alloué. Quel est-il? Ça varie entre 2 et 3 ans.

La Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud est-elle d'accord pour imposer un délai maximal à l'acheteur d'un terrain pour se construire? Et si oui, quel est-il?

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud veut éviter qu'il y ait spéculation sur l'achat et la vente des terrains qui lui appartiennent;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy  
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal décide d'accorder à l'acheteur d'un terrain appartenant à la Municipalité un délai maximal de deux (2) ans pour se construire;

QUE le délai de deux (2) ans commence à courir à la date de la signature du contrat de l'achat du terrain;

QU'à défaut de se conformer à cette exigence, le terrain vendu sera repris par la Municipalité et l'acheteur sera remboursé à moins qu'il n'ait reçu une autorisation spéciale lui octroyant une extension du délai.

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**

Monsieur Mario Marcoux, conseiller municipal, a accepté de se prêter à l'activité de financement «Prison ou caution» de la Société canadienne du cancer édition 2010. Monsieur Marcoux aura donc à verser une caution pour recouvrer sa liberté.

Ce jeu est une façon agréable de recueillir des fonds pour la recherche et l'aide aux personnes atteintes de nos régions.

L'activité se tiendra le 1<sup>er</sup> octobre au Centre sportif le Bûcheron de Montmagny à compter de 19h30.

Est-ce que la Municipalité est consentante à fournir un don afin d'aider le conseiller Mario Marcoux à recouvrer sa liberté.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger  
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de verser un montant de cent dollars (100\$) à l'activité de financement «Prison ou caution» de la Société canadienne du cancer édition 2010.

**GESTION DES CONTRATS MUNICIPAUX: TOURNÉE D'INFORMATION**

La Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) est heureuse d'offrir une tournée d'information visant à accompagner les élus municipaux face aux nouvelles obligations relatives à la gestion des contrats municipaux.

Réalisée par la FQM, en collaboration avec la MAMROT, cette tournée d'information sera offerte sur l'ensemble du territoire québécois puisque pas moins de 28 localités seront visitées.

La tournée d'information arrêtera dans Chaudière-Appalaches aux 2 endroits suivants:

- St-Jean-Port-Joli                      Le 14 octobre de 18h30 à 21h30
- St-Lazare                                      Le 28 octobre de 18h30 à 21h30

Le coût est de 25\$ plus taxes par participant.

Les intéressés vont appeler le directeur pour signifier qui veut aller à St-Jean-Port-Joli et qui veut aller à St-Lazare.

**RÉFECTION DU CHEMIN ST-FRANCOIS EST**

En 1998, la Municipalité avait demandé à la firme «Noram Experts-Conseils inc.» une étude sur l'évaluation des coûts pour mettre aux normes le tronçon de 1,8 kilomètre du chemin St-François Est (à partir du Garage municipal jusqu'à la limite St-François/St-Pierre).

Quand il est question de mettre aux normes, nous parlons d'élargissement de la chaussée, d'amélioration, du drainage, de la structure de la chaussée et de d'autres implications (déplacement de poteaux etc...). À l'époque, l'estimation de coût desdits travaux s'élevait à 417 339\$ taxes incluses.

La Municipalité a demandé à la firme «Roche ltée, Groupe-Conseil» de refaire le même exercice d'évaluation des coûts pour 2010.

Le rapport a été remis au directeur vendredi le 3 septembre 2010. Une copie est remise aux élus.

**HONORAIRES PROFESSIONNELS**

Arpentage Côte-du-Sud envoie ses honoraires professionnels concernant la subdivision cadastrale du lot 4 622 660 dans le développement domiciliaire.

Les lots créés apparaissent sur le document que le directeur remet à chacun des élus. En fait, il y a 9 nouveaux lots qui ont été créés et qui portent les numéros de 4 664 554 à 4 664 562.

La note des honoraires s'élève à 2 797,69\$ taxes incluses.

Autorisez-vous le directeur à les payer?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur à payer les honoraires professionnels de la firme «Arpentage Côte-du-Sud» au montant de deux mille sept cent quatre-vingt-dix-sept dollars et soixante-neuf sous (2 797,69\$) taxes incluses.

**RELOCALISATION DU BUREAU DE LA FABRIQUE**

À la réunion du 10 août 2010, le Conseil de la Fabrique de St-François a accepté par voie de résolution que leur bureau présentement situé au Presbytère soit déménagé à la Maison de la Paroisse dans le local servant d'infirmierie.

Cette acceptation toutefois est reliée à certaines conditions telles:

- Que le local soit aussi grand que celui actuel.
- Que le local soit repeint.
- Qu'il n'y ait pas de tapis.
- Que l'éclairage soit amélioré.
- Qu'il soit sécurisé.
- Qu'il y ait du rangement.
- Que tous les frais encourus soient défrayés par la Municipalité.
- Que le local au sud de la fenêtre soit démoli afin de mieux faire pénétrer la lumière du

jour.

Est-ce que la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte toutes les conditions exigées par le Conseil de la Fabrique?

ATTENDU QUE le Conseil municipal a bien pris connaissance des conditions exigées par le Conseil de la Fabrique concernant les changements à apporter au local qui va leur servir de bureau administratif à la Maison de la Paroisse;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet  
 APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux  
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte toutes les conditions énumérées dans l'extrait du procès-verbal de l'assemblée du Conseil de Fabrique de Saint-François-de-Sales tenue le 10 août 2010.  
 Est-ce que le Conseil municipal désigne un comité ou simplement un conseiller pour mener à terme ces travaux?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin  
 APPUYÉ par monsieur Régnald Roy  
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne monsieur Fernand Bélanger comme personne responsable de ce dossier.

#### TENUE D'UNE SÉANCE SPÉCIALE

La Municipalité a fait une demande de prêt pour les infrastructures municipales liées à l'habitation résidentielle (300 000\$ sur 15 ans).

Le MAMROT va donner le résultat du meilleur taux d'emprunt dans la journée du 22 septembre prochain. Hors, comme la Municipalité doit accepter le résultat par résolution et le communiquer immédiatement, il faut tenir une séance spéciale le 22 septembre prochain à 19h30. Après l'adoption de cette résolution, la Municipalité devra signer une convention de prêt à intervenir avec Financement-Québec.

La Municipalité devrait toucher son emprunt de 300 000\$ pour les infrastructures du nouveau développement domiciliaire le 1<sup>er</sup> octobre 2010.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

- Une citoyenne remet en question la légitimité du comité de quartier.
- Un citoyen s'informe sur le total des coûts du développement domiciliaire à date.
- Il y a également un échange concernant un article qui a paru dans le journal *L'Écho* édition de septembre 2010.

#### LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger  
 APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet  
 ET RÉSOLU QUE la séance régulière du mardi 7 septembre 2010 soit levée.

La séance régulière se termine à 21 heures.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

### À vendre

Habit de motoneige avec isolant thermoradiant. Grandeur large. Botte de motoneige, pointure 9. Prix à discuter. Tél. : 418-259-7884.

### Recherche d'emploi : Aide à la ferme

Bonjour, je me présente Alexandre, je mesure 5piéd 9pouces et pèse 145 livre. Je cherche un emploi dans une ferme laitière ou porcine, je suis disponible en tout temps, j'aime les animaux, je suis minutieux et travaillant. Avec expérience, référence sur demande. Au plaisir de vous rencontrer. Contacter moi, Alexandre Forgues : 418-243-35110.

### Devenez membre

Vous êtes plus nombreux que jamais à devenir membre de L'Écho. Ceux et celles qui veulent le devenir n'ont qu'à nous envoyer leur nom, adresse et leur contribution au coût de 5\$ pour les individus et 25\$ pour les membres organismes. Merci de soutenir votre journal communautaire.



#### Membre organisme

Club social des pompiers volontaires de Saint-François  
Société de conservation du patrimoine  
Club de pétanque  
Centre Gyn Santé  
Cercle de fermières  
Garde paroissiale  
Club Âge d'or  
Bibliothèque du Rocher

#### Membre individuel

Jean Corriveau  
Yves Laflamme, maire  
Rolande Gamache  
Sandra Lapointe  
Colette Boutin  
Angèle Morin  
Monique Laliberté  
Raynald Laflamme  
Ernest Lachance  
Rosaire Couture  
Camille Laliberté  
Nicole L. Couture  
Christiane Bombardier  
Pierre Cauffopé  
Louisette Pellerin  
Michel Lamonde  
Sonia Lapointe  
Nicole Rémillard  
Mario Marcoux  
Lorraine Lamonde  
Jacques Boulet  
Sonia Girard  
Denis Blais  
Yves Laflamme

#### Aurèle Gendron

Jean Gendron  
Denis Rémillard  
Suzanne Mercier  
Mireille Fournier  
Simon Morin  
France St-Hilaire  
Gabriel Picard  
Réjean Pellerin  
Géraldine Paré  
Fernand Bélanger  
Valérie Savoie  
Daniel Roy  
Lucille Kirouac  
Albiny Corriveau  
Nicole Bérubé  
Martine Garant  
Herman Pelletier  
Jeannette C. Boulet  
Pauline Lamonde  
Lise B. Pellerin  
Diane Gendron  
Norbert Morin  
Marie-Claude Breton  
Yvan Corriveau  
Claire Garant  
Jacques Chabot  
Jacques Théberge  
Irène C. Lamonde  
Gonzague Lamonde  
Gaétan Gendron  
Francine Pomerleau  
Sylvie Lemieux  
Jean-Marc Gosselin  
(N): Nouveau membre

Un programme  
**Vision  
Santé.**

## CONNAISSEZ-VOUS NOS DOCUMENTS D'INFORMATION VISION SANTÉ?

Vous y trouverez de l'information pertinente et crédible rédigée par des pharmaciens afin de vous aider à garder la santé.

### Livrets disponibles :



Passez chercher votre exemplaire  
**GRATUIT** et rencontrez nos  
professionnels de la santé !

Membre affilié à Proxim

## Vincent Lamonde Boulet Pharmacien-propriétaire

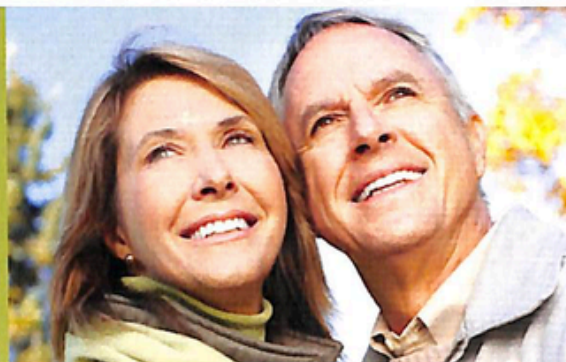
542, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud

418 259-7728



# •• VISION RETRAITE DESJARDINS :

un service simple et clés en main



Vous avez travaillé de nombreuses années afin de préparer adéquatement votre retraite. Cette retraite, à laquelle vous rêvez depuis si longtemps, entraîne plusieurs changements importants sur le plan de votre situation financière. Car ce qui change une fois la retraite venue, ce n'est pas nécessairement vous, mais bien la relation que vous entretenez avec vos avoirs financiers!

Sur le marché du travail, votre employeur vous versait un salaire régulier, vous fournissait un régime d'assurances collectives et cotisait à votre fonds de pension. Vous aviez même la plupart du temps un surplus dans votre budget que vous pouviez consacrer à l'épargne! À la retraite, c'est maintenant à vous que revient la délicate tâche de gérer la plupart de vos actifs. En outre, vous devez maintenant prendre toutes les décisions concernant la gestion de vos différentes sources de revenu ainsi que vos protections en assurance<sup>1</sup>. De plus, les risques sont différents et plus nombreux une fois parvenu à cette étape de votre vie. La planification du transfert de vos avoirs à vos héritiers constitue un autre volet important. Vous avez donc à vous engager plus que jamais dans la gestion de vos avoirs car vous aurez plusieurs décisions importantes à prendre.

Afin de vous accompagner dans la réalisation de vos objectifs et de vous faire profiter pleinement d'une retraite bien méritée, votre caisse met à votre disposition Vision retraite Desjardins. Ce service, conçu afin de répondre aux besoins spécifiques des gens à l'aube de la retraite, qui

prennent ou qui ont pris leur retraite, va bien au-delà de conseils sur la diversification de votre portefeuille; il inclut des recommandations concernant la gestion de vos revenus, la protection de votre patrimoine ainsi que la planification de son transfert. Il s'agit en fait d'une solution simple et avant-gardiste procurant une vision globale de vos avoirs et de vos besoins à la retraite.

Au cœur de votre relation d'affaires, votre conseiller ou planificateur financier<sup>2</sup> à la Caisse demeure et travaille conjointement avec une équipe d'experts (conseillers en sécurité financière<sup>3</sup>, fiscalistes, juristes, etc.) afin de vous faire des recommandations optimales portant sur :

- la gestion des revenus;
- les protections d'assurance vie et santé<sup>4</sup>;
- le transfert des avoirs.

En profitant dès maintenant de l'expertise des professionnels de votre Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer, vous aurez l'esprit tranquille car vous mettrez en place des moyens afin de diminuer les risques de voir votre sécurité financière compromise.

Parlez-en sans tarder à votre conseiller ou planificateur financier.

<sup>1</sup> Ces services sont offerts par un conseiller en sécurité financière qui est un employé de Desjardins Sécurité financière.

<sup>2</sup> Le planificateur financier et le représentant en épargne collective agissent pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

<sup>3</sup> Le conseiller en sécurité financière est un employé de Desjardins Sécurité financière.

<sup>4</sup> Les protections d'assurance vie et santé sont offertes par un conseiller en sécurité financière, un employé de Desjardins Sécurité financière, cabinet de services financiers.

**Centre de services de Berthier-sur-Mer**  
47, rue Principale Est  
Berthier-sur-Mer (Québec) G0R 1E0  
418 259-7795

**Centre de services de Saint-François**  
526, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0  
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

**Centre de services Saint-Pierre-du-Sud**  
689, rue Principale  
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 4B0  
418 248-1927

[www.desjardins.com](http://www.desjardins.com)



**Desjardins**  
Caisse de la Rivière du Sud  
et Berthier-sur-Mer